

Souhait de 70% des Québécois

Gel des salaires pour les députés

SONDAGE SORÉCOM - LE SOLEIL

Option bien enracinée

La thèse de la souveraineté-association de René Lévesque est bien enracinée dans la population et lui survivra... même si le Parti libéral de Robert Bourassa conserve à mi-mandat plus de 50 pour 100 des intentions de vote et que les Québécois sont satisfaits du travail de l'équipe libérale depuis décembre 1985. Robert Bourassa ne l'oublie jamais.
Page B-4



J. JACQUES SAMSON

Les Québécois s'opposent massivement à ce que les députés à l'Assemblée nationale se votent de nouvelles augmentations de salaire.

par J. Jacques SAMSON

Selon un sondage Sorecom, Le Soleil, mené du 13 au 24 novembre...

L'État supporte bien sa capitale, Québec

Les détails, page B-1

bre, 70 pour 100 des Québécois estiment que les députés devraient se satisfaire de leur salaire actuel de \$44,500, assorti d'une allocation non imposable de \$8,000.

Doze pour 100 seulement seraient d'accord pour que les députés s'octroyent des salaires plus élevés et 15 pour 100 des répondants...

Lire A-2, Salaires...

Souveraineté-association

Taux record d'appuis de 44% des Québécois

L'option de la souveraineté-association pour le Québec, défendue par le Parti québécois de René Lévesque, recueillait un taux record d'appuis de 44 pour 100 des Québécois, entre le 13 et le 24 novembre dernier.

par J. Jacques SAMSON

C'est l'une des données les plus percutantes du dernier sondage Sorecom, LE SOLEIL, mené durant cette période.

Lire A-2, Souveraineté...

KIO
CONCEPT
KIOSQUES D'EXPOSITION
(418) 648-6630

LE SOLEIL

LUNDI 30 NOVEMBRE 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 330

50 pages, 3 cahiers + 1 tabloid
Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

ste-foy
TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

Tuerie en Haïti: au moins 27 morts Élections annulées

PORT-AU-PRINCE (AP, Reuter, AFP, NYTNS)- Les élections nationales haïtiennes ont été annulées brusquement hier matin, deux heures à peine après l'ouverture des bureaux de vote, et la commission responsable de leur organisation a été dissoute face à la poussée de violence qui a fait jusqu'à 27 morts.

De nombreux responsables des élections de même que des candidats à la présidence sont passés dans la clandestinité.

Toutefois, le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), a annoncé hier soir, dans un message radiotélévisé à la nation, qu'il respecterait le processus démocratique devant aboutir à l'installation le 7 février 1988 « d'un président librement élu par le peuple haïtien ».

Le CNG n'a aucun intérêt particulier ou partisan, a affirmé le général Namphy qui a indiqué que le Conseil national de gouvernement condamne les « actes de violence » qui ont endeuillé le pays et présentait ses condoléances aux familles des victimes haïtiennes et étrangères.

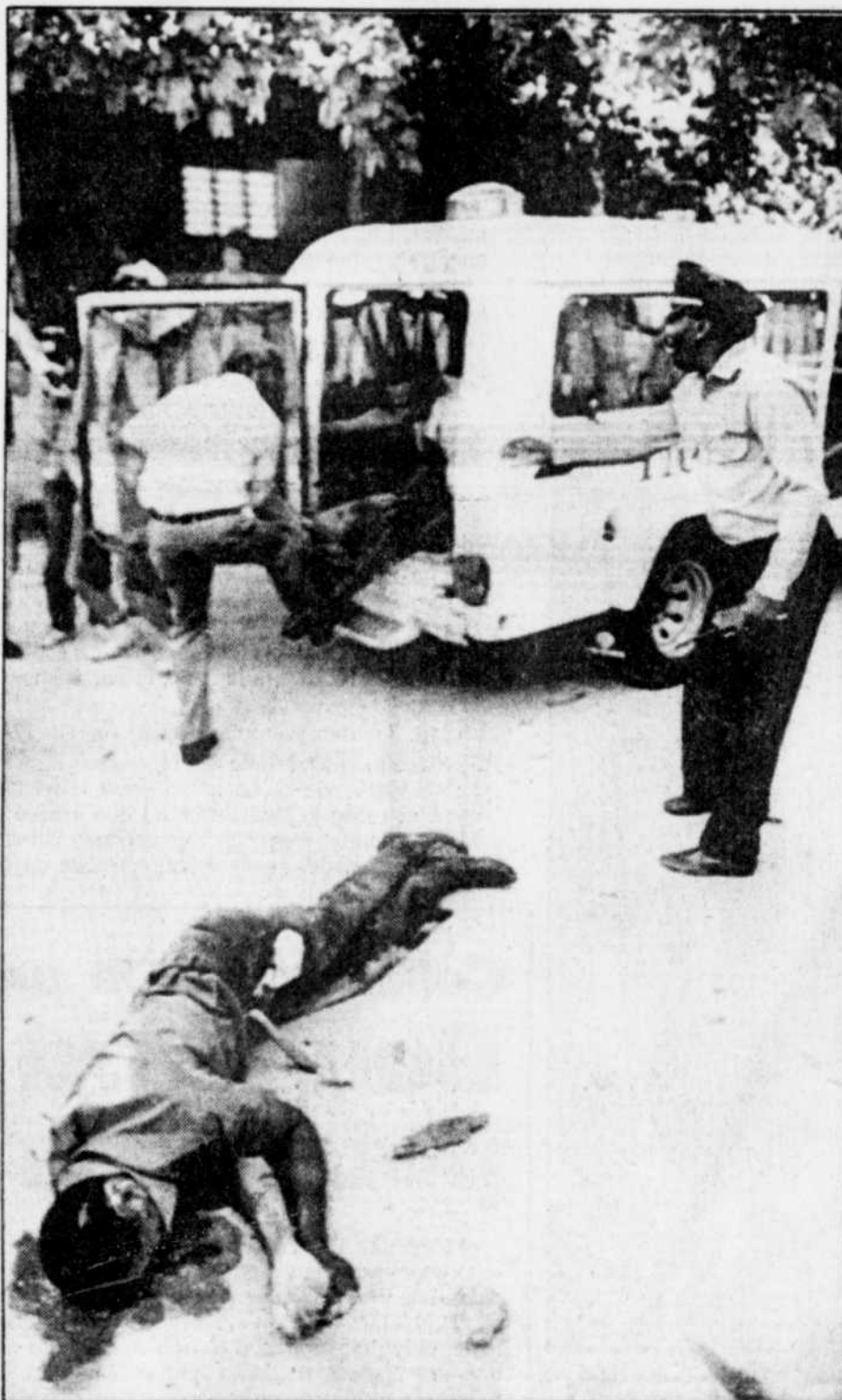
« Il importe de faire renaître la confiance du peuple et des partis intéressés », a également affirmé le général qui a reproché au Conseil électoral provisoire (CEP) d'avoir violé sa propre loi électorale, de s'être érigé en « pouvoir suprême » au mépris des légitimes aspirations du peuple et d'avoir été jusqu'à inviter des « puissances étrangères à s'ingérer dans les affaires internes du pays, ce qui porte atteinte à la dignité du peuple libre et souverain ».

Plus tôt dans la journée d'hier, un décret signé des trois membres du Conseil national de gouvernement (CNG) annonçait la dissolution du Conseil électoral provisoire et abrogeait également la loi électorale du 12 août 1987 qui érigeait le CEP en pouvoir électoral suprême.

Le CEP, créé par la constitution, était formé de neuf membres représentant notamment les Églises protestante et catholique, les organismes des droits de la personne, la cour de cassation et le CNG.

Lire A-2, Haïti...

Éditorial: Les rêves haïtiens effondrés (B-4)



Un cadavre est étendu sur le sol alors qu'une autre personne abattue est transportée dans une ambulance, près d'un bureau de vote, hier matin, en Haïti.

Un Boeing disparaît avec 115 personnes

L'aviation civile mondiale a connu un week-end tragique, marqué par l'accident d'un Boeing-747 sud-africain qui s'est abîmé en mer au large de l'île Maurice dans la nuit de vendredi à samedi avec 159 personnes à bord et la disparition, hier au-dessus de la Birmanie, d'un Boeing-707 sud-coréen qui transportait 115 personnes.

Page A-10

LE SPORT

La coupe Grey aux Eskimos

Un placement de 49 verges de Jerry Kauric alors qu'il ne restait que 45 secondes à faire au match a permis aux Eskimos d'Edmonton d'avoir le dernier mot hier lors d'un match de la coupe Grey époustouflant, l'emportant de justesse 38-36 aux dépens des Argonauts de Toronto. Un peu plus de 59 000 spectateurs ont assisté à cette 75^e édition du match de la Coupe Grey, au B.C. Place de Vancouver. Les deux équipes se sont échangées les devants à cinq reprises au cours du seul quatrième quart. Il aura finalement eu ce dramatique placement de Kauric pour décider de l'issue du match.

Pages 6 et 7

LE SOMMAIRE

Annonces classéesC-5 à C-10
ArtsB-6 à B-8
AutomobileCahier C
BridgeC-9
Crayons de soleilC-12
DécèsC-11
ÉconomieA-8 et A-9
ÉditorialB-4
HoroscopeC-9
MondeA-10
Mots croisésC-6
Mot mystèreC-6
Où aller à QuébecB-6
PatronC-10

LA MÉTÉO

Nuageux avec de la pluie. Maximum près de 5. Demain: chutes de neige et venteux.
Détails, page C-5

LE SOLEIL EN HAÏTI

L'espoir fait place à l'enfer

La rage et la peur vous arrachent les larmes. Vous devez témoigner de la naissance d'une démocratie, vous découvrez l'enfer. L'enfer est tout autour de vous, dans la rue où les cadavres se décomposent au soleil. Il est aux portes de votre hôtel ou au coin de la rue. Mais il est aussi dans les églises et les presbytères où sont installés les bureaux du scrutin. Hier matin il était à l'église Sacré-Coeur et à la petite place José Barti sur la rue Jean-Paul II qui normalement respirent de sérénité et où pendant quelques minutes s'est abattue la fin du monde.

Il est autour de 6h00 du matin, heure prévue pour l'ouverture des bureaux de vote.

Environ 8,000 électeurs doivent y accomplir leur devoir. La première messe vient de se terminer. Quelques personnes, une cinquantaine peut-être s'agglutinent devant les portes de l'église dont quelques journalistes québécois. C'est là en effet que doivent se rendre les observateurs du gouvernement d'Ottawa. Mais il y a aussi des électeurs. Ils veulent être les premiers à poser ce que beaucoup d'entre eux consi-



René BEAUDIN
Dépêché par LE SOLEIL à Port-au-Prince, en Haïti, notre journaliste René Beaudin est parvenu hier, grâce à la collaboration de la station de radio CKAC de Montréal, à nous transmettre ce texte rédigé après le début de la tuerie et l'annulation des élections. Peu après les observateurs et journalistes américains étaient évacués par avion spécial.

Lire A-2, Enfer...



Chef du NPD-Québec

M. Roland Morin a été élu, hier, comme chef du NPD-Québec. Il s'est aussitôt attaqué à l'amélioration des relations entre son parti et la Fédération des travailleurs du Québec de même qu'à préparer sa candidature dans Anjou, le comté laissé vacant par la démission de M. Pierre Marc Johnson. Il est félicité, ci-dessus par l'ex-chef Jean-Paul Harney.

Page A-4

Proprios opposés au projet d'une maison pour sidatiques

Un certain nombre de propriétaires de la paroisse Saint-Pie X à Limoilou ont convoqué la presse dans un élan de colère hier soir, pour faire part de leur opposition à l'implantation d'une maison de transition pour personnes atteintes du sida dans leur voisinage. Aujourd'hui même, une pétition doit commencer à circuler, par laquelle ils espèrent obtenir l'appui de plus de 10,000 personnes du quartier. Ils entendent aussi faire pression sur l'Office de l'habitation du Québec (OHQ), qui doit verser une subvention pour l'implantation de cette maison, ainsi que sur les autorités municipales de Québec.

Page A-5



M. Gérard Ratté s'oppose avec véhémence à la venue d'une maison de transition pour sidatiques à côté de chez lui.

L'AUTOMOBILE

Faut-il acheter les garanties?

Pas facile pour l'automobiliste de se retrouver parmi tous les programmes de garanties manufacturières et supplémentaires offertes à l'achat d'une voiture neuve. Faut-il les acheter? Sans répondre complètement à la question, le journaliste Robert Fleury livre les résultats de ses recherches dans le cahier Automobile.

Cahier C



ROBERT FLEURY

SUITES de la première page

Haiti...

A aucun moment le CNG n'a fait allusion aux attaques des bureaux de vote qui dans la matinée ont fait au moins 27 morts et 67 blessés et à la vague de violence lancée par les néo-duvaliéristes.

Ces élections devaient être les premières à se dérouler librement en Haïti en plus de 30 ans, à la suite du renversement de la dynastie de la famille Duvalier l'an dernier.

Port-au-Prince était calme hier soir, les rues étant pratiquement désertes.

Aide américaine

Les États-Unis ont décidé de suspendre immédiatement toute assistance militaire à Haïti et une partie de l'aide économique, à la suite de cette annulation, a annoncé hier le département d'État.

Selon le porte-parole américain, « les États-Unis ont décidé de retirer tous leurs conseillers militaires d'Haïti et de suspendre toute assistance militaire ainsi que tous les programmes d'aide économique non-humanitaire. Seuls les programmes humanitaires seront poursuivis », a poursuivi le porte-parole.

Selon les chiffres pour 1987, les États-Unis fournissaient à Haïti 1.2 million de dollars d'assistance militaire et 100 millions de dollars d'assistance économique (humanitaire ou non).

Départ de Namphy?

Un conseiller du gouvernement d'Haïti, qui a demandé à conserver l'anonymat, a déclaré que le leader haïtien, le général Henri Namphy, a défendu au sein des cercles du gouvernement la tenue de ces élections mais qu'une puissante faction militaire voulait les stopper.

« C'est un fait généralement connu que le numéro 1 n'était pas d'accord avec bien d'autres. Il insistait pour aller en élections », de dire le conseiller.

« Il (Namphy) soulignait 'J'ai promis des élections, je dois les tenir', de dire le conseiller.

Ce conseiller a ajouté que Namphy faisait face à une forte opposition de la part d'une faction militaire qui voulait réduire les libertés civiles plutôt que de tenir des élections.

« Les autres veulent des 'mesures fortes', euphémisme haïtien pour répression, de dire le conseiller.

Il a ajouté que des rumeurs voulaient hier matin que Namphy quitte son poste et que l'autre militaire membre du conseil de gouvernement composé de trois hommes, le brigadier général Williams Regala, prenne le gouvernement.

De samedi soir à dimanche matin, Port-au-Prince, une ville d'un million d'habitants, ressemblait à une zone de guerre. Des cadavres gisaient un peu partout dans le centre de la ville. Des explosions secouaient le voisinage. Des tireurs ouvraient le feu au hasard dans les quartiers pauvres et dans les bidonvilles.

Barbarie

On fait état de nombreux cas de violence incroyable. Au cours de l'attaque la plus étonnante, un groupe d'une cinquantaine d'hommes en civils s'en est pris à environ 100 électeurs qui attendaient pour déposer leurs bulletins dans une école privée à dix coins de rue du palais présidentiel et a tué par balles ou à coups de machettes au moins 15 hommes et femmes. Non satisfaits d'avoir désorganisé le vote, les attaquants ont pourchassé et brutalement exécuté leurs victimes.

Les journalistes qui ont voulu observer ces actes de violence ont également été pourchassés à coups d'armes à feu ou de machettes.



Un camion en incendie servait ce matin de moyen de transport aux forces de l'ordre appelées à un bureau de vote où plus d'une vingtaine d'électeurs ont été abattus. Le camion passe ici près d'une automobile démolie près de la scène du massacre.

Un caméraman de la télévision dominicaine a été tué. Les vitres des voitures de plusieurs journalistes ont été fracassées par balles.

Réactions à Montréal

L'importante communauté haïtienne de Montréal a réagi avec douleur et stupéfaction à l'annulation des élections et ont communiqué toute la journée avec leur centre communautaire pour s'informer des derniers développements.

À Ottawa, la ministre des Relations extérieures Monique Landry a publié un communiqué de presse dans lequel elle déclare: « J'ai été bouleversée et surprise d'apprendre que ces élections attendues depuis si longtemps avaient été annulées ce matin. »

Par ailleurs, près d'un millier d'Haïtiens ont manifesté spontanément dans le quartier haïtien de Miami, hier après-midi, quand ils ont appris l'annulation des premières élections dans ce pays depuis 30 ans.

Les manifestants ont exprimé leur colère contre le Conseil national de gouvernement (CNG) dirigé par le général Henri Namphy, en criant: « Ils doivent partir ».

Des pancartes proclamaient « Le pouvoir au peuple » et « Arrêtez les meurtres à Haïti ». Certaines personnes demandaient l'aide des États-Unis, alors que d'autres leur reprochaient d'avoir soutenu la junte militaire.

Souveraineté...

Les funérailles de M. René Lévesque ont eu lieu le 5 novembre. Une vague de sympathie inégalée dans l'histoire contemporaine a traversé le Québec.

Le député Gerald Godin avait réclamé deux jours avant sa mort, le 1er novembre, dans une entrevue au SOLEIL, la démission de M. Pierre Marc Johnson. Il préconisait son remplacement par M. Jacques Parizeau, plus clairement identifié à l'option de la souveraineté. M. Godin a récidivé, à la radio, le soir même des funérailles de M. Lévesque.

M. Johnson a ensuite démissionné, le 11 novembre.

La question adressée aux répondants au sondage était la suivante: « A votre avis, qu'est-ce qui serait le meilleur pour l'avenir du Québec: est-ce le fédéralisme tel que précisé par l'accord du Lac Meech? un Etat souverain avec une association économique avec le reste du Canada? la séparation complète du Canada? »

Enfer...

dèrent comme le plus grand geste de leur vie. Dans l'église, 100 ou 200 personnes assistent à la première messe. Une clameur sourde d'abord, qui va en s'amplifiant, vient d'une petite rue. Ils sont 100, 200 peut-être, armés de machettes, de poignards, de gourdins, de revolvers, bref de tout ce qui peut tuer. Ils viennent vers l'église en hurlant. Sur le coup on ne s'inquiète pas trop. On croit qu'il s'agit d'une brigade de vigilance venue pour protéger les bureaux de scrutin. On croit entendre « tontons macoutes doit manger cacca », cri de rage poussé par les Haïtiens lors de la fuite de Jean-Claude Duvalier l'année dernière, et des centaines de milliers de fois répété depuis. Mais la réalité est toute autre, le cri est beaucoup plus menaçant. « Tontons macoutes faire manger cacca » entend-on en réalité. Et ils tiennent promesse. Ils lancent des briques et des roches sur la petite foule qui se précipite dans l'église poursuivie par « les chiens enragés », comme les appelle la radio haïtienne. Ils tirent en l'air mais aussi dans le tas, hommes et femmes, enfants et vieillards, noirs et blancs, se couchent sous les bancs, s'enfuient vers la sacristie en hurlant et en se piétinant. Il y aura de nombreux blessés. L'église est saccagée.

Vous attendez longtemps pour vous relever. La tornade se dissipe comme elle est venue, mais la peur, elle, est là pour rester. Elle vous envahit comme elle envahit tout le pays. Elle est contagieuse comme l'euphorie mais elle dure beaucoup plus longtemps. Vous n'avez d'autre choix que de vous terrer, de vous cacher en sachant pertinemment que la sécurité n'est nulle part.

Le Holiday Inn où est installée la presse internationale et le bureau de presse du côté électoral est, paraît-il, sous le feu des chiens enragés.

Ici, à l'hôtel Santos, un peu plus en hauteur et en retrait du centre-ville, c'est aussi l'état de siège. Pas de la même manière qu'au Holiday Inn sans doute, mais c'est aussi angoissant et triste. Les coups de feu sont fréquents tout autour et vous dissuadent de sortir.

Très tôt d'ailleurs, il est visible que les élections ne peuvent être tenues. La complicité des forces armées est évidente. Le saccage à l'église du Sacré-Coeur a été précédé deux minutes plus tôt par le passage d'une patrouille militaire venant de la même direction que les macoutes.

Même après l'annulation du scrutin, on hésite à sortir. Bien sûr il y a la peur, mais il y a aussi le découragement. Et à quelques Haïtiens ici à l'hôtel Santos qui retiennent leurs larmes.

C'est d'ailleurs la même chose pour vous. Vous n'êtes pas sensé être impliqué dans ce rendez-vous électoral, mais vous ressentez l'événement comme une injure personnelle. Vous fumez comme un déchainé, vous écrivez pour vous occuper, pour passer le temps, pour apaiser vos nerfs, sans savoir si ce que vous écrivez arrivera à temps pour la sortie de votre journal. C'est important parce que vous ne savez pas, absolument pas, de quoi sera faite la prochaine minute. Vous retenez vos larmes mais les maudites coulent quand même. Vous vous traitez de con pour avoir mis les pieds dans ce merdier, mais en même temps vous ne voulez être nulle part ailleurs. La tragédie ne fait sans doute que commencer. Même après l'annulation du scrutin, le carnage continue. Et il ne fait peut-être que commencer. Il s'agissait d'abord de saboter le processus électoral. On tire alors sur tout ce qui bouge y compris sur les chiens et les dindons qui pourtant n'ont pas droit de vote. Mais la victoire acquise pour les « chiens », c'est l'heure du dévouement et de la vengeance. Les chiens sont lâchés, il n'y a pas de quartiers. Une grande noirceur et une lourde main de fer sans gant de velours s'abat sur Haïti.

Au référendum de 1980, la souveraineté-association avait recueilli 40 pour 100 des votes et le fédéralisme renouvelé que proposait Pierre Trudeau, 60 pour 100. Durant les heures les plus sombres de M. René Lévesque, avant sa démission en 1985, l'option de la souveraineté-association conservait autour de 30 pour 100 d'appuis.

Entre le 13 et le 24 novembre, « l'option » recueillait un impressionnant 44 pour 100 d'appuis.

Les sondages expliquent ce résultat par le tribut qu'un certain nombre de répondants ont voulu ainsi rendre à M. René Lévesque.

D'autre part, l'accord du Lac Meech a été soumis à une analyse sévère sur la place publique ces derniers mois. Il s'agit enfin de l'une des formes de « fédéralisme renouvelé ». La réponse ne peut être interprétée catégoriquement comme un choix entre l'OUI et le NON dans un nouveau référendum.



Une foule évaluée à plus de 2.000 personnes, en majorité des Haïtiens, ont manifesté hier à Montréal, après le massacre dans leur pays d'origine et l'annulation des élections.

Salaires...

dants croient au contraire qu'ils méritent même une diminution de salaire.

Donnée fort révélatrice, les Québécois les plus scolarisés sont tout aussi d'avis que les députés ne méritent pas une rémunération plus élevée: 70 pour 100 des répondants ayant complété entre 13 et 15 années de scolarité sont favorables au gel des salaires des députés et 67 pour 100 des Québécois ayant complété 16 années et plus de scolarité pensent de même.

C'est aussi dans cette dernière couche de l'électorat que les députés recrutent la plus forte proportion de citoyens qui accepteraient bien que les députés votent une loi pour hausser leurs salaires, 23 pour 100.

Le Bureau de l'Assemblée nationale a donné récemment le mandat à un comité ad hoc présidé par l'ex-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, d'étudier toute la question de la rémunération et des pensions des ministres et députés. Une première tranche de son rapport a été publiée. Il recommandait des augmentations salariales pouvant atteindre jusqu'à 40 pour 100.

La seconde tranche du rapport, sur le régime de pensions des députés, doit être rendue publique demain.

L'opinion des électeurs sur cette question est sensiblement la même dans toutes les régions du Québec.

Les syndiqués (76) et les employés du secteur public (75) sont encore plus chaudement partisans du gel des salaires.

La question réussit même à faire consensus chez les partisans libéraux (72) et péquistes (70) chez les plus bas salariés (69) avec les mieux nantis (65) chez les francophones (72) et les anglophones (70).

Les plus chauds partisans du gel des salaires se retrouvent chez les employés de bureau et du secteur de la vente (76) et les professionnels se montrent les plus « ouverts », 66 pour 100 « seulement » optant pour le gel des salaires des députés.

Colloque sur la protection des réfugiés

Bouchard ouvrira la porte à de potentiels réfugiés haïtiens

♦ MONTRÉAL - Le Canada ouvrira toutes grandes ses portes à de potentiels réfugiés haïtiens. Si leur sort le justifie et correspond bien à la définition que donne la convention des Nations unies au terme réfugié.

par Roger BELLEFEUILLE

C'est l'assurance donnée, hier soir, par le ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, au cours d'un bref entretien avec le représentant du SOLEIL.

Le ministre était le conférencier d'honneur à l'ouverture d'un colloque de trois jours, dans la métropole, portant sur la protection des réfugiés en regard du droit international. Il s'agit d'une initiative de la Fondation canadienne des droits de l'homme en collaboration avec le département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

Dans son exposé, le ministre Bouchard a été des plus explicites: l'absolu nécessité de faire une distinction très claire, quel que soit le pays d'origine, entre le cas du migrant qui cherche une terre d'accueil pour des motifs d'ordre économique et celui du réfugié bona fide.

Le Canada, a-t-il fait valoir, doit faire face, comme d'autres nations, à ses propres contraintes.

Au total, a rappelé M. Bouchard, les dossiers de quelque 44.000 revendicateurs du statut de réfugié sont à l'étude. Or, par expé-

rience, devait-il ajouter, 70 pour 100 de ces demandes s'appuient essentiellement sur des motifs d'ordre économique ou sur un désir d'améliorer un niveau de vie. Il peut en être ainsi de ressortissants de pays en voie de développement.

Pour le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le sort de ces gens ne doit pas être ignoré. Mais en vertu même du mandat du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ce sont ces derniers qui doivent recevoir une attention prioritaire, parce que ce sont eux qui connaissent les besoins les plus grands.

Plutôt que d'élargir la notion de réfugié et de s'en tenir aux obligations juridiques qui en découlent pour les nations, le ministre Bouchard opte plutôt en faveur d'une forme de « gestion de crise » à l'échelle internationale pour tenter d'une part de prévenir les situations de crise et, d'autre part, quand elles sont inévitables, de mettre en oeuvre des programmes d'aide adaptés et complets.

Un désastre

À cet égard, l'action canadienne en faveur des réfugiés sera parti-

culièrement débattue mercredi. Un panel de parlementaires du pays, représentant toutes les couleurs partisans, débatta alors de la nouvelle politique canadienne telle qu'affichée par les projets de lois C-55 et C-84.

Ces mesures fort controversées, annoncées par le ministre Benoît Bouchard en août dernier, cherchent justement à endiguer le flot d'immigrants illégaux aux pays. Les critiques de ces projets craignent que la loi ne frappe indistinctement les resquilleurs et les réfugiés légitimes en quête d'une terre d'asile.

Si le projet de loi 84 est adopté, une personne dont l'identité n'est pas clairement établie au gré des services de l'immigration pourra être détenue pendant au moins 28 jours.

Professeur au département de philosophie de l'Université York, de Toronto, M. Howard Adelman devait pour sa part exprimer aujourd'hui de fortes réserves à cet égard.

Ce dernier ne voit aucune retombée positive au projet de loi C-84. « D'autant plus, croit-il, qu'un strict plan de la procédure, il y aurait une atteinte « désastreuse » des droits de l'homme.

Une quarantaine de conférenciers de l'étranger et du Canada, des milieux universitaires et politiques interviendront au cours de ces échanges.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, traitera pour sa part, demain soir, de l'immigration humanitaire vue sous l'angle québécois.

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

Si Télévision Quatre Saisons s'établit à Québec

Pathonic menace d'abolir 53 postes

Le réseau Pathonic demande au CRTC de couper de moitié ses engagements de production locale à la télévision (de 50 heures à 25 heures et 45 minutes) si jamais l'organisme permet à Télévision Quatre Saisons (TQS) de s'implanter à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

par Ghislaine RHEAULT

À Québec (CFM-TV canal 4), cette décision entraînerait une compression de 53 postes, soit 34 pour 100 des effectifs de la station de la rue Myrand. Pathonic ne produirait plus alors que 10 heures 15 par semaine d'émissions locales de télévision au lieu de 21 heures. Ce sont les emplois techniques qui seraient les plus menacés. Les effectifs en information demeureraient les mêmes.

C'est la réplique musclée servie par le réseau Pathonic, alors que commencent, ce matin à Québec, les audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La « menace » de Pathonic est contenue dans le mémoire de 50 pages soumis à l'organisme. Il tend à démontrer que l'intrusion de TQS dans les marchés régionaux menace la viabilité même du réseau Pathonic. La venue d'un autre joueur dans les recettes publicitaires obligerait Pathonic à reconsidérer ses engagements.

Le réseau de M. Paul Vien doit

également présenter un document audio-visuel aux audiences pour étayer son plaidoyer.

À Sherbrooke, CHLT-TV, la production locale serait ramenée de 13 heures par semaine à 5 heures 10 et 25 postes coupés, soit 31 pour 100. À Trois-Rivières et Rimouski, la production augmenterait légèrement de 5 heures à 5 heures 10.

Un joueur de plus...

Le CRTC doit entendre la requête de Quatre Saisons, qui réclame le droit de produire des émissions locales : 6 heures 30 par semaine à Québec, un peu plus d'une heure à Sherbrooke et à Trois-Rivières.

Le nouveau réseau TQS est en sa deuxième année d'existence. Son permis valable jusqu'en 1990 ne lui permet pas de vendre de la publicité locale, mais tout au plus de diffuser la production montréalaise sur des stations de Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Il réclame maintenant de produire des émissions locales et de puiser dans l'assiette publicitaire.

Or, Pathonic affirme que cette arrivée d'un nouveau concurrent risquerait d'être catastrophique pour elle et pour les stations radio-phoniques. Dans le cas de Pathonic, elle bouleverserait le plan quinquennal approuvé, l'année dernière, par le CRTC.

La venue de Quatre Saisons mettrait en péril, après 13 mois d'existence, le seul réseau de télé-

vision au Québec dont le siège social est à l'extérieur de Montréal et qui offre une alternative à la télévision en provenance de Montréal, affirme Pathonic dans son mémoire. «...il est impératif que le CRTC reconnaisse que les décisions qu'il s'approprie à prendre dans ce dossier, rive(sic) de mettre en péril l'existence même du seul réseau régional de télévision au Canada », affirme le mémoire.

Des gros sous

Le mémoire fait état des investissements substantiels engagés par la compagnie pour asseoir ce réseau régional. Après 13 mois, \$11 millions ont été investis, dont un peu plus de \$7 millions en équipements techniques, notamment pour la liaison via satellite et micro-ondes des stations du réseau : Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski.

Au chapitre de l'information, les secteurs nouvelles et affaires publiques grugent présentement un budget de \$3,5 millions par année.

Il cite des chiffres démontrant que l'industrie « ne peut servir de terre arable à deux concurrents privés dont les promesses de réalisation sont diamétralement opposées ».

Depuis l'arrivée de Quatre Saisons, les recettes réseau auraient subi une dégringolade de 34 pour 100 dans l'ensemble du réseau Pathonic, pour une perte de \$1 million. Sans les augmentations



Le Soleil, Raynald Lavigne

Dans son mémoire, le réseau de Paul Vien tentera de convaincre le CRTC que l'intrusion de TQS dans les marchés régionaux menace la viabilité même du réseau Pathonic. Ainsi, la venue d'un autre joueur dans les recettes publicitaires obligerait Pathonic à reconsidérer ses engagements.

des recettes locales et régionales, le réseau aurait subi une perte globale, affirme le document.

Il évoque des documents confidentiels remis au CRTC. On y projette les recettes de temps d'attente pour l'année en cours, à partir des résultats des trois derniers mois : les recettes totales attein-

dront à peine celles de l'an passé malgré des augmentations de 5 et 16 pour 100 des recettes locales et régionales. Pathonic accuserait une perte de 8 pour 100 dans les recettes nationales sélectives et du réseau TVA.

Le marché de Québec n'est pas en forte expansion comme le prétend TQS, affirme encore Pathonic, citant des chiffres qui contredisent ceux de TQS.

Les prévisions de \$1,7 million en revenus locaux de publicité pour la première année de TQS à Québec représentent 8 pour 100 des recettes locales et régionales combinées de la télévision et radio privées. Voilà pourquoi la perspective de la venue de TQS sème autant d'émotion!

Ce marché ne devrait pas être partagé avec un réseau qui propose de produire près de quatre fois moins d'heures d'émissions locales, plaide encore Pathonic.

Le mémoire démontre par ailleurs les succès obtenus l'année dernière par les émissions locales produites par Pathonic. Elles détenaient presque toutes la première position dans leur marché respectif.

Un autre document (un sondage confidentiel, celui-là) remis au CRTC démontrerait que la faveur du public se maintient, si on en croit le mémoire de Pathonic.

Oppositions
Les allégations de Pathonic seront questionnées au cours des audiences qui débutent aujourd'hui. D'autres opposants à l'implantation de Quatre Saisons vont aussi s'exprimer : notamment les syndicats de NABET (National Association of Broadcasting Employees and Technicians) et le regroupement des réalisateurs et employés de Pathonic.

Québec décidera cette semaine du sort des propriétaires de Murdochville

MURDOCHVILLE - C'est cette semaine que le conseil des ministres, à Québec, décidera d'accorder ou de refuser une indemnité aux propriétaires de maisons de Murdochville.

textes de Jean Didier FESSOU

Présidé par le député de Gaspé, M. André Beaudin, le comité interministériel ad hoc a soumis quatre hypothèses au conseil des ministres. L'une d'elles propose au gouvernement de ne pas se mêler de ce dossier et les trois autres suggèrent au gouvernement « d'aider » les ex-travailleurs de Mines Gaspé en leur accordant une indemnité pour leur maison.

Les recommandations concernant cette aide financière ont été établies à partir des analyses et des documents réalisés par la firme Evimbec, en septembre dernier, précise M. Beaudin.

Indemnités de départ

De plus, le comité interministériel a fait une recommandation favorable au ministre des Finances du Québec, M. Gérard-D. Levesque, pour que ne soient pas imposées les indemnités de départ payées par la compagnie Mines Gaspé aux 369 travailleurs débauchés au printemps dernier.

Toutefois, d'admettre M. Beaudin, cette question n'est pas « simple » et dépasse la seule juridiction de la province. Il faut que le gouvernement fédéral donne aussi son accord.

En plus de donner leur accord, donc, il faudrait que les deux gouvernements acceptent de créer un précédent qui ferait sans doute bouler de neige à la grandeur du pays. Ce qui fait dire au député de Gaspé : « Les gestes que poseront les deux gouvernements ne pourront pas être des précédents de A à Z. »

Des responsabilités

Au mois d'avril dernier, un violent incendie détruisait les installations souterraines de Mines Gaspé. Quelques mois plus tard, l'entreprise décidait de mettre fin à son exploitation minière et débauchait alors 369 personnes.

Se prévalant de ce qui a été fait autrefois à Schefferville et à Gagnon, au Nouveau-Québec, le Syndicat des métallos a négocié et obtenu que l'entreprise verse des indemnités de départ. Le syndicat a aussi tenté d'obtenir des indemnités pour les maisons qu'occupaient ces travailleurs, maisons qui ont perdu plus de la moitié de leur valeur en quelques années et qui sont invendables. Qui, en effet, voudrait aller s'installer à Murdochville et y acheter une maison ?

Or, Mines Gaspé s'est montrée intraitable sur ce point. Ce qui fait

dire au député Beaudin : « Mines Gaspé s'est en partie défilée de ses responsabilités sur le dos du gouvernement. L'entreprise a fait des choses qu'elle n'était pas obligée de faire, mais elle n'en a pas fait d'autres qu'elle aurait dû faire! »

800 offres

Théoriquement, il y aurait encore 152 ex-travailleurs de Mines Gaspé qui attendent que leur soit payée une indemnité pour leur maison avant d'aller se chercher un travail ailleurs.

Mais, selon les explications du responsable du comité de reclassement, M. Léopold Leveseur, la réalité serait plus nuancée.

Chargé du reclassement des 369 personnes débauchées au printemps, M. Leveseur aura reçu en tout et pour tout quelque 800 offres d'emploi. Et ce, pour l'Abitibi, le Nord-Est de l'Ontario, le Yukon, etc.

Aujourd'hui le cas de 217 travailleurs est définitivement réglé. C'est-à-dire qu'ils ont accepté un travail et quitté Murdochville.

C'est le calme après la tempête

MURDOCHVILLE - Que ce soit l'agent de développement économique, Mme Francine Chouinard, le directeur du Centre de santé des Hauts Bois, M. Robert Lapointe, ou le maire, M. Bertrand Saint-Pierre, ils font tous le même commentaire : « C'est un peu plus tranquille. Les jours sont plus calmes. Le gros de la débâcle est passé. Il faut apprendre à nous prendre en main. »

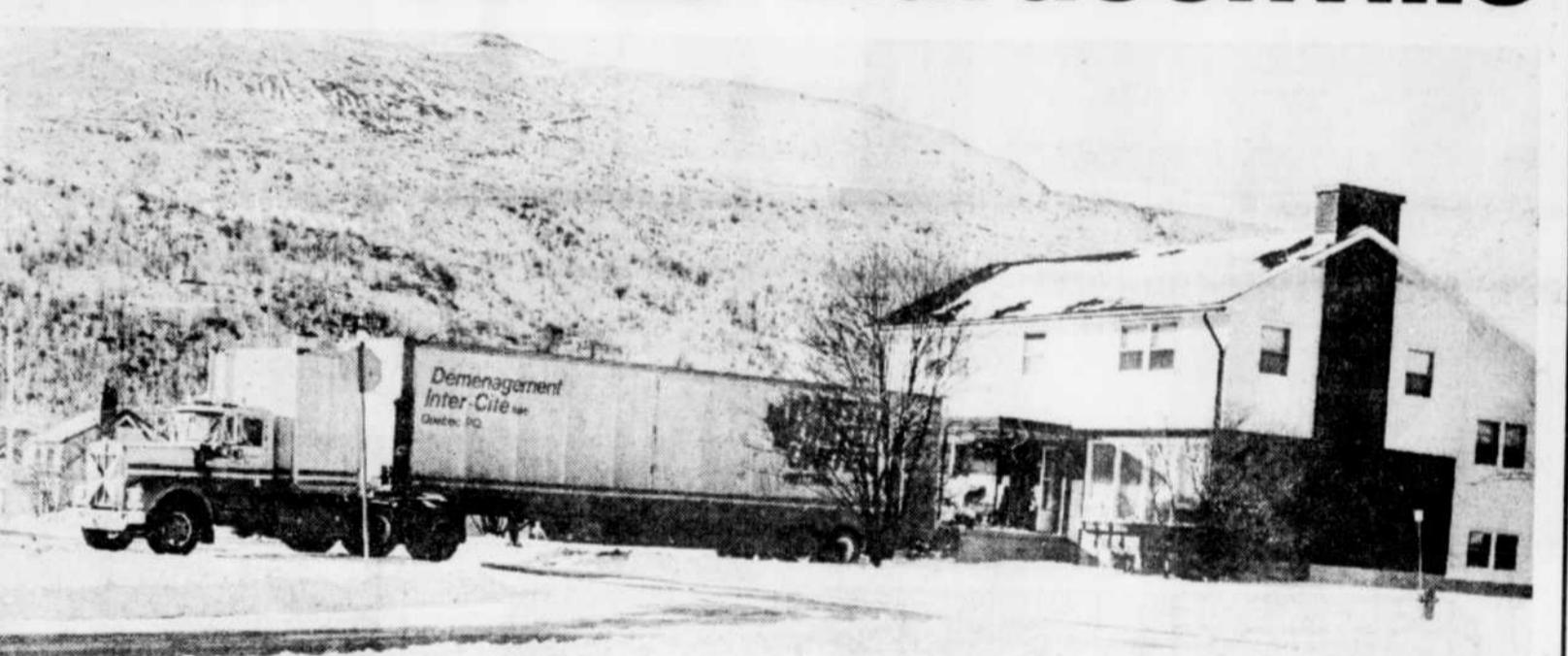
Seule touche d'exaspération, celle du vice-président du Syndicat des métallos, M. Steeve Laliberté. Les négociations pour le paiement d'indemnités pour les maisons n'avancent pas assez vite à son goût : « On se demande si ça va être réglé avant les Fêtes. »

\$730 000 par mois

De l'autre côté de la ville, à l'abri derrière une grosse montagne, les cheminées de l'usine de « smeltage » de Mines Gaspé continuent de cracher leur horrible fumée, une fumée qui détruit tous les arbres sur son passage.

Tout de même, il y a encore 292 personnes qui continuent d'y trouver un emploi « bien rémunéré ». Selon les chiffres fournis par M. Raynald Martin, Mines Gaspé paie \$730 000 par mois en salaires. Somme qui va dans les poches de 292 travailleurs, dont 180 vivent à Murdochville même et 112 dans les petits villages de la côte.

Il s'agit là d'une réalité, admet Mme Francine Chouinard, dont se « contenteraient » bien des communautés gaspésiennes. D'ailleurs, à titre de comparaison, c'est le



Les déménagements sont à la mode à Murdochville.

Reste donc à placer 152 travailleurs dont seulement 60 vivent à Murdochville et attendent de recevoir une indemnité pour leur maison avant de partir.

Les autres, c'est-à-dire 92, vivent dans les petits villages côtiers de la rive nord de la péninsule gaspésienne. Et plusieurs d'entre eux, note M. Leveseur, refusent d'aller « s'expatrier » en Ontario ou ailleurs.

C'est le calme après la tempête

M. Laliberté, c'est recevoir une bonne indemnité pour nos maisons afin de pouvoir les céder à « bon prix » à des gens de Gaspé ou de la région : « Déménager une maison à Gaspé, ça coûte \$15 000. C'est faisable à condition de ne pas être trop regardant sur le prix. »

Les établissements
Aujourd'hui, Murdochville compterait environ 1,450 habitants, selon son maire, M. Saint-Pierre.

À l'école Saint-Paul, il y a encore 239 enfants et 14 professeurs. L'an dernier, il y avait 307 enfants et un professeur de plus. C'est plus stable à la polyvalente : 121 élèves cette année comparativement à 127 l'an dernier. Et le même nombre de professeurs, dix.

À leur meilleur, l'école Saint-Pierre a compté 595 enfants, en 1970, et la polyvalente 341, en 1978. À cette époque, Murdochville voyait sa population atteindre 5,000 habitants, 7,000 prétendent les plus optimistes.

Deux médecins travaillent au centre de santé, où les 15 lits, mentionne M. Lapointe, ne sont occupés qu'à 50 pour 100 : « Les mises à pied massives du printemps ont créé un choc terrible et cela a eu des implications sur l'état de santé de la population, beaucoup d'angoisse et d'anxiété. Nos médecins ont été très occupés. Maintenant, ça va mieux. »

La vie économique
Peut-être est-ce un signe d'espoir : ni la banque et ni la caisse populaire n'ont l'intention de fermer leurs portes.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Le quartier des affaires est rempli de commerces barricadés, des édifices à logements sont entièrement vides, l'unique hôtel de l'endroit, le Copper Mountain, a fermé ses portes le 1er novembre, etc.

Peu de maisons affichent une pancarte « à vendre ». Et pour cause. Qui aurait l'idée d'acheter une maison à Murdochville ?

Le quartier des affaires est rempli de commerces barricadés, des édifices à logements sont entièrement vides, l'unique hôtel de l'endroit, le Copper Mountain, a fermé ses portes le 1er novembre, etc.

Peu de maisons affichent une pancarte « à vendre ». Et pour cause. Qui aurait l'idée d'acheter une maison à Murdochville ?

L'usine de smeltage à Murdochville.

Le Soleil, Jean Didier Fessou

Roland Morin élu chef du NPD-Québec

♦ MONTREAL - M. Roland Morin a été élu, hier, comme chef du NPD-Québec. Il s'est aussitôt attaqué à l'amélioration des relations entre son parti et la Fédération des travailleurs du Québec, de même qu'à préparer sa candidature dans Anjou, le comté laissé vacant par la démission de M. Pierre Marc Johnson.

textes d'André FORGUES

M. Morin est membre du NPD-Québec depuis 1963 et, s'il n'a jamais été élu, il a été six fois candidat à des élections fédérales ou provinciales sous la bannière du Nouveau Parti démocratique. Le nouveau chef, qui est âgé de 57 ans, est identifié à l'aile nationaliste chez les néo-démocrates québécois.

Dès l'annonce de l'élection de M. Morin, son adversaire dans la course à la chefferie, Mme Hélène Guay, lui a adressé ses félicitations, promis tout son appui et exprimé son assurance qu'« ensemble, nous vaincrons ».

En conférence de presse, par la suite, M. Morin a par ailleurs affirmé que, pour lui, l'adversaire n'est pas le Parti québécois mais plutôt le Parti libéral du Québec et le premier ministre Robert Bourassa. « Le Parti québécois est parfaitement capable de se supplanter lui-même », a ajouté le successeur de M. Jean-Paul Harney.

M. Morin s'est dit convaincu que, si ses militants continuent de travailler de la même façon, les néo-démocrates occuperont plusieurs sièges à la suite de la prochaine élection générale au Québec. Il dit croire même aux chances de son parti de constituer l'opposition officielle après la prochaine élection et d'accéder au pouvoir à l'échéance suivante.



Peu après avoir été élu nouveau chef du NPD-Québec, Roland Morin a déclaré qu'il songeait à poser sa candidature dans Anjou, comté laissé vacant par la démission de Pierre Marc Johnson.

« À partir de tout de suite, se poursuit la montée du NPD vers la colline parlementaire, je devrais peut-être dire les collines parlementaires », a lancé M. Morin, dans une de ses rares allusions aux objectifs de son parti sur la scène fédérale.

La FTQ et Anjou

M. Morin a aussi profité de son premier discours pour lire un message qu'il s'est engagé à faire parvenir sur-le-champ à M. Louis Laberge, le président de la FTQ.

Dans ce message, M. Morin ex-

plique regretter que le président de la FTQ ne soit pas venu adresser la parole aux délégués du congrès néo-démocrate et que le chef du NPD n'ait pas été invité à parler aux membres de la FTQ, qui tiendront eux-mêmes leur congrès sous peu. De tels échanges ont longtemps été la tradition entre la FTQ et le NPD, devait expliquer M. Morin, qui n'en a pas moins souhaité un fructueux congrès à M. Laberge et à ses troupes.

C'est par la suite qu'il a offert ses services comme candidat néo-démocrate à l'élection partielle qui devra être déclenchée pour combler le siège laissé vacant à l'Assemblée nationale depuis la démission de M. Johnson.

M. Morin a affirmé qu'il entendait « tenter par tous les moyens de m'amener à l'Assemblée nationale » et s'est dit disposé, si les militants souhaitent sa candidature dans Anjou, à faire face à une assemblée de mise en candidature où il ne serait pas le seul concurrent. « Si vous pensez que je peux aider, je suis votre homme ».

En conférence de presse, le chef du NPD a dit ne pas craindre l'éventualité d'affronter M. Jacques Parizeau à une élection partielle, surtout dans Anjou. Le NPD-Québec compte maintenant plus de 8.000 membres, dont 1.000 sont précisément de l'Est de Montréal, où se situe la circonscription d'Anjou, a souligné M. Morin.

Le financement

À propos du financement de son parti, qui a donné lieu à une vérification par les services du directeur général des élections du Québec, M. Morin dit qu'il demandera une rencontre avec le directeur général des élections, Me Pierre-F. Côté.

Refusant de nouveau de commenter les informations qui ont circulé sur des irrégularités qui auraient été constatées à la suite de la vérification des derniers mois, le nouveau chef a soutenu ne pas avoir reçu copie du rapport de Me Côté.

« On veut fonctionner avec toute la transparence nécessaire », ajoute M. Morin, qui aimerait rencontrer Me Côté au début de 1988.

Les néo-démocrates québécois prônent l'affichage unilingue

♦ MONTREAL - Le NPD-Québec prône désormais l'unilinguisme français dans l'affichage commercial au Québec. Ce virage a été adopté, hier, par environ 80 pour 100 des quelque 360 délégués inscrits au congrès du parti.

Cette question de la langue d'affichage a soulevé le débat le plus animé de tout le congrès, malgré la forte majorité de néo-démocrates qui ont finalement décidé qu'il ne faut pas toucher à la loi 101.

Ces derniers, parmi lesquels le nouveau chef, M. Roland Morin, et le co-président, M. Pierre Graveline, étaient bien préparés pour le débat. Ainsi, les deux premiers délégués à prendre la parole pour que la loi 101 demeure telle quelle, s'exprimaient en français avec un accent prononcé.

De l'autre côté, les premiers à plaider pour que l'affichage bilingue soit permis sous certaines conditions ont été des francophones, soit Mme Hélène Guay, qui était candidate à la direction du parti, et Mme Claire Brassard, qui devait être réélue, hier, au poste de co-présidente du NPD-Québec.

« On n'est pas au PQ, on est un parti pour tous les Québécois », a invoqué Mme Guay dans son intervention sur la question de l'affichage. Quant à Mme Brassard, elle a expliqué ne pas s'opposer à la loi 101 ni vouloir sa fin, mais qu'elle souhaitait plutôt que des exceptions soient permises.

M. Philip Edmonston, qui a été élu, hier, au poste de vice-président du parti, est également intervenu dans ce débat. Affirmant qu'« aucune législation n'est sacrée », M. Edmonston s'est dit d'accord avec la loi 101 dans son ensemble, mais a fait appel à la « tolérance, à la générosité d'esprit » des délégués pour que l'affichage bilingue soit permis.

Cette position était d'ailleurs celle qu'avait retenue le NPD-Québec à son premier congrès, en 1985. Puis, en 1986, le Conseil national du parti modifiait cette position. Il était alors résolu qu'il soit « possible que, dans certaines régions, l'application de la loi 101 puisse permettre l'usage d'une autre langue (dans l'affichage) en autant que le français y soit dominant ». C'est ce point de vue que défendaient notamment Mmes Guay et Brassard, hier.

Après son élection comme chef, en conférence de presse, M. Morin a soutenu ne pas craindre que le

après avoir eu le temps d'étudier le rapport du directeur général des élections et de consulter des experts en cette matière.

Les vérifications faites sur le financement du NPD-Québec portaient sur l'utilisation possible de fonds venant du NPD-Canada pour les activités du parti provincial. La loi québécoise interdit de telles pratiques.

Le virage linguistique de son parti lui venant de l'électorat anglophone. LE SOLEIL publiait, hier, les résultats d'un sondage Sorecom indiquant que le NPD-Québec recueille 20 pour 100 des intentions de vote chez les électeurs anglophones du Québec, contre 12 pour 100 chez les francophones.

M. Morin estime quant à lui que « les électeurs anglophones acceptent les grands principes de la loi 101. Je ne vois absolument aucun problème là-dedans ». Le nouveau chef s'est par ailleurs dit tout à fait d'accord pour que les Anglo-québécois continuent de profiter de services communautaires, sociaux et d'éducation dans leur langue.

L'objectif du NPD-Québec n'est pas de créer un « melting pot » à l'américaine où tous devraient avoir le profil des Québécois francophones, a ajouté M. Morin. Selon lui, il faut viser à une intégration correcte des « minorités visibles et invisibles » et non pas leur assimilation.

Autres sujets

À cause de l'ordre des priorités retenu par le comité responsable, les délégués au congrès du NPD-Québec n'ont pas eu le temps de discuter de l'accord constitutionnel du lac Meech. Des propositions stipulant que le NPD-Canada devrait retirer son appui à l'accord n'ont ainsi pas été débattues.

Ce sujet pourra être repris à un prochain conseil national, a indiqué le chef Roland Morin, au terme du congrès. M. Morin a par ailleurs justifié l'appui du NPD-Canada à l'accord du lac Meech en disant qu'une attitude contraire aurait donné l'impression que le NPD disait non au Québec.

Le nouveau chef a aussi souligné que M. Ed Broadbent a proposé, mais en vain, des amendements à l'accord. Ces amendements n'allaient cependant pas dans le même sens que les objections soulevées hier par M. Morin lui-même.

Là où le chef du NPD-Canada s'inquiétait, par exemple, des droits des autochtones, M. Morin, lui, déplore entre autres que l'entente constitutionnelle n'exprime pas concrètement la spécificité du Québec, puisque toutes les provinces demeurent sur un pied d'égalité.

Les délégués au congrès néo-démocrate québécois ont par ailleurs eu le temps d'adopter des éléments d'un programme, par exemple en matière d'environnement, d'emploi.

Ils ont notamment résolu de rayer totalement de leur programme politique toute référence à la cogestion dans les entreprises.

Au cours du débat sur cette question, un porte-parole de la Commission syndicale du parti a soutenu que la cogestion « est une meilleure façon d'enrichir les patrons en associant les travailleurs à la gestion, mais en les associant seulement à une partie infime des profits ». Ce point de vue a rallié une large partie des délégués.

■ **Les projets de Harney** - Le chef démissionnaire du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney, dit qu'il n'a pas encore décidé s'il se portera candidat à la prochaine élection fédérale. Samedi, le chef fédéral Ed Broadbent a fait allusion à cette possibilité. M. Harney, dont on a déjà parlé comme d'un candidat possible dans Lévis ou dans Louis-Hébert, ne cache pas sa préférence pour Lévis, où il a déjà défendu les couleurs néo-démocrates. S'il nie avoir pris une décision, M. Harney admet cependant agir en sorte que sa candidature soit possible.

■ **Les frégates** - Jean-Paul Harney a lui-même défendu une proposition d'urgence, hier, au congrès. Venant de l'association néo-démocrate de Lévis, où se trouve le chantier maritime MIL Davie, cette proposition appuie le projet fédéral de construction de frégates mais s'oppose à l'éventuelle mise en chantier de sous-marins à propulsion nucléaire par logique avec la politique de démantèlement du NPD. La proposition, qui a été adoptée, réitère aussi l'appui du parti à la création d'une marine marchande.

DOUBLEMENT INTÉRESSANT

50% DE RABAIS

SUR TOUTES NOS MONTURES

À l'achat de lunettes complètes (verres et montures) d'ici le 19 décembre.

OPTIQUE LAURENTIENNE

Place Laurier, 653-8396	Galerias de la Capitale, 627-5860	Carrefour Neufchâtel, 842-9480	Galerias Chagnon, 833-1322
-------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	----------------------------

OFFRE SPÉCIALE

WonderBra
Boutique des Culottes

Achetez 2 Culottes WonderBra et obtenez-en 1 GRATUITE

chez **JEAN COUTU**

QUÉBEC: 5, Marie-de-l'Incarnation - Carrefour Les Saules - 2090, boul. Ste-Anne - 1455, chemin Ste-Foy - 999, avenue Cartier (angle St-Cyrille) NEUFCHÂTEL: Carrefour Neufchâtel STE-FOY: Place des Quatre-Bourgeois CHARLESBOURG: 8940, boul. Henri-Bourassa - 3417, 1re Avenue LEVIS: 24, Charlebois-Cadieux Place Carnaval BEAUPORT: Carrefour Beauport STE-ANNE-DE-BEAUPRE: 10 516, Ste-Anne ST-GEORGES-DE-BEAUCE: 11 400, 1re Avenue

POUR MIEUX CONSOMMER...

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Centres de Contrôle du Poids

J'ai perdu 84 lbs
et je suis passée de la taille 18 à la taille 8

Nous vous faisons maintenant une offre spéciale d'avant Noël. Vous aussi, vous pouvez perdre tout le poids que vous désirez tout en obtenant un **RABAIS DE 50%** sur tous nos programmes.

Téléphonez-nous dès maintenant pour une consultation **GRATUITE ET SANS OBLIGATION**. Rappeliez-vous: nos spécialistes vous offrent des résultats, pas des promesses!

APRÈS 128 lb AVANT 212 lb

centres de contrôle du poids

STE-FOY: 2600, boul. Laurier. 659-4596

CHARLESBOURG: 4500, boul. Henri-Bourassa. 628-8383

Sept morts accidentelles, en fin de semaine

♦ **MONTRÉAL (PC)** - Au moins sept personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec, au cours de la fin de semaine.

La pire tragédie, une collision frontale, est survenue, vendredi soir, sur la route 116, à Princeville. Les victimes, trois membres d'une même famille, sont **Léo** et **Suzanne Fortin**, âgés respectivement de 53 et 48 ans, ainsi que leur fille **Guyline**, 26 ans, de Princeville.

Par ailleurs, à Saint-Léon-de-Standon, dans le comté de Bellechasse, un homme est mort, écrasé sous son tracteur qui s'est renversé dans une pente enneigée. La victime est **Emilien Leblanc**, 66 ans, de Saint-Léon.

Guenin Lebrun, 38 ans, de Havre-Saint-Pierre, sur la Basse-Côte-Nord, est mort quand la voiture dans laquelle il prenait place a frappé un pont sur la route 138, à Magpie, vendredi, peu après 17h.

Jacques Leblanc, 19 ans, de Pointe-aux-Loups, aux Îles-de-la-Madeleine, est mort dans la collision de deux voitures survenue dans la nuit de samedi à dimanche, sur le chemin Grand-Ruisseau, à Fatima, aux Îles.

Enfin, samedi matin, **Ted Lé-tourneau**, 18 ans, de Beauport, a fait une chute mortelle du haut d'un mur situé près du stationnement de la place d'Youville, à Québec. Une autopsie sera pratiquée, demain, afin d'établir les circonstances exactes de sa mort.

Battu en pleine rue - Un homme de 62 ans a été battu en pleine rue Saint-Jean par un individu, qui l'a détrossé d'une somme de \$133. La victime marchait sur le trottoir, vendredi soir, lorsqu'elle a été assaillie par un jeune homme, qui s'est par la suite réfugié dans une taverne de la rue d'Aiguillon. Les limiers l'ont cueilli dans cet établissement.

Vol à main armée : Un homme de 44 ans a été appréhendé par la police de Québec, relativement à un vol à main armée commis au dépanneur Aux As, situé au 2129, de la 18e Rue. Le suspect, armé d'un couteau, aurait dérobé une somme de \$235 et il a été clairement identifié par des témoins du crime. Munis d'une photo, les policiers ont rapidement retrouvé sa trace.



Quatre opposants au projet de maison pour sidatiques : de gauche à droite, MM. Gilles Ratté, Gérard Ratté (assis), Roger Bourgeois et Lino Cerantola.

Opposition à l'arrivée de sidatiques à Limoilou

♦ Un certain nombre de propriétaires de la paroisse Saint-Pie-X, dans le quartier Limoilou de Québec, ont convoqué la presse dans un élan de colère, hier soir, pour faire part de leur opposition à l'implantation d'une maison de transition pour personnes atteintes du sida dans leur voisinage.

par **Claudette SAMSON**

Aujourd'hui même, une pétition doit commencer à circuler, par laquelle ils espèrent obtenir l'appui de plus de 10,000 personnes du quartier. Ils entendent aussi faire pression sur l'Office de l'habitation du Québec (OHQ), qui doit verser une subvention pour l'implantation de cette maison, ainsi que sur les autorités municipales de Québec.

Ils ont d'ailleurs laissé entendre à mots couverts qu'ils avaient déjà obtenu l'appui de trois conseillers municipaux, membres du Progrès civique.

La maison en question, sise au 2689, de la Ronde, aurait été acquise récemment par le Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida (MIELS). La vente ne serait toutefois pas encore complétée, puisqu'elle serait conditionnelle à l'obtention d'une impor-

tante subvention de l'OHQ. LE SOLEIL avait fait état de ce projet dans son édition du 21 novembre, sans toutefois que l'adresse ne soit mentionnée.

Les propriétaires du voisinage ont obtenu cette information auprès de la Ville de Québec.

« La nouvelle a fait bouillir de la rage dans le quartier » et c'est une réaction de panique qui l'a accueillie, a déclaré un des plus vifs opposants au projet, M. Roger Bourgeois, chez qui s'est déroulée la rencontre. M. Bourgeois est voisin immédiat de la maison concernée.

« Invoquant une possible dévaluation de la valeur des maisons de l'entourage, M. Bourgeois et son groupe s'opposent catégoriquement à la venue de sidatiques dans leur entourage. Il semble que le fait qu'il s'agisse de sidatiques soit l'unique point de leur opposition.

« Le fait qu'il s'agisse d'une maladie ne pouvant se transmettre que par le sperme et le sang ne réussit pas à les convaincre qu'ils sont à l'abri de toute contamination.

Ces propriétaires s'insurgent

également parce qu'ils n'ont pas été consultés, et qu'ils ont même été induits en erreur. On leur aurait en effet dit qu'il s'agissait d'une maison d'accueil pour personnes âgées. Ils admettent toutefois que leur réaction aurait été la même.

L'un d'entre eux, M. Gérard Ratté, soutient que la qualité de vie ne pourra que se détériorer si une dizaine de personnes sidatiques, le personnel soignant et les visiteurs, se mettent à circuler dans la rue.

Le groupe soutient également qu'il ne pourra s'agir que de personnes « dépressives, agressives, suicidaires », qui draineront leur lot de problèmes dans les environs, et représenteront un risque potentiel pour les enfants.

« Qu'ils aillent n'importe où ailleurs, on va les appuyer. Mais pas chez nous ! » s'est exclamé M. Bourgeois.

Et pour conclure, il a fait allusion aux possibles actes de violence que peuvent engendrer la colère et la panique, et soutenu qu'il faut à tout prix éviter d'en venir là. Pour lui, seul le retrait du projet pourrait garantir la paix.

Circulation difficile dans la réserve des Laurentides

♦ La route de la réserve faunique des Laurentides n'était guère recommandable, hier soir. Il en était de même dans le parc de Chicoutimi. À tel point qu'à 20h, les autorités du ministère du Transport ont demandé à la Sûreté du Québec de fermer pour quelques heures la route 175, à la hauteur de Saint-Adolphe et de Chicoutimi, afin de dégager les automobiles et camions bloqués dans les côtes glacées.

par **Isabelle JINCHEREAU**

Déjà, vers 18h, la pluie verglaçante faisait ses premiers ravages. Même en roulant à 25 kilomètres à l'heure, les automobilistes ne pouvaient garder la maîtrise de leur véhicule et plongeaient dans les fossés.

Plusieurs camions-remorques sont restés bloqués au pied des pentes glissantes des routes 175 et 169, en attendant l'épandage de sel. Les patrouilleurs de la SQ étaient si débordés qu'ils ont dû faire appel à leurs confrères de l'unité d'urgence pour dépanner certains conducteurs. Une file de voiture était toujours immobilisée sur la belle glace bleue une heure après le passage des camions de la voirie.

Un chauffeur des Autocars

Fournier, qui faisait le trajet Chicoutimi-Québec, a pris la peine de téléphoner aux policiers du poste de l'Étape pour leur signaler la situation bordélique sur la chaussée. Les agents du poste de l'Étape se sont plaints à plusieurs reprises de la lenteur du ministère des Transports à réagir aux conditions météorologiques, pourtant annoncées depuis le matin.

Aujourd'hui, le mercure se maintiendra au-dessus du point de congélation, avec un maximum de 5° Celsius. Ce sera une journée pluvieuse, avec de la bruine pour l'Est du Québec.

VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 9 DÉCEMBRE

Si vous suivez le programme débutant le mercredi 2 décembre. Renseignements gratuits à 19 heures. Début du cours: 20 heures. Inscription sur place.

683-2535

TABAC-STOP

Donner à Centraide, c'est donner de l'espoir aux plus démunis d'entre nous.

Centraide Québec

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE

NOUVEAU À QUÉBEC

LYNE RICHARD
Salon de beauté

CRÉDIT BEAUTÉ

- Le service de crédit beauté vous donne les moyens d'être belle.
- Vous avez toujours rêvé de vous offrir des soins d'esthétique. Maintenant, c'est possible, grâce au financement qu'offre le Salon de beauté Lyne Richard sur tous les traitements, soit esthétique, dermapigmentation et forfait beauté de 3, 6 ou 12 mois (sur acceptation de crédit).

CRÉATIONS PERMANENTES
Sourcils
Contour des yeux
Lèvres complètes

AVANT **APRÈS**

À NE PAS MANQUER!
L'ÉMISSION "COUP DE COEUR"
Le mardi 1er décembre à 9h15, au réseau Pathonic.
Sujet: Dermapigmentation. Invités: Mme Lyne Richard et Dr Alphonse Roy (chirurgien)

683-3823
1-800-463-2388
590, St-Cyrille O.
Québec G1S 1S5

Centre Vision

QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY
CHARNY • ST-ROMUALD • LÉVIS

Dr Charles Noël, o.d.
Dr Fernand Roy, o.d.

Les Galeries Chagnon, Lévis
837-4563

OPTOMÉTRISTES
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

Vendeurs — Représentants — Conseillers

vostra
STRATÉGIE DE VENTE
est-elle à point?

ROGER ST-HILAIRE
instructeur

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

QUÉBEC
• 10 et 11 déc.
• 7 et 8 janv.

MONTRÉAL
• 17 et 18 déc.
• 14 et 15 janv.

Inscription en nombre limité. Téléphonez maintenant entre 9h et midi

Cours de vente
Roger St-Hilaire (418) 626-7498

MERCI

Madame Jehane Benoît

Votre chaleur humaine, votre sens de l'humour dénotaient une générosité de caractère exceptionnelle.

Votre enthousiasme, votre dévouement pour l'art culinaire ont fait de vous une Grande Dame.

Ce fut un honneur pour notre compagnie d'avoir eu le privilège de travailler avec vous en si étroite collaboration.

Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer notre profonde tristesse.

Vous avez laissé derrière vous une empreinte ineffaçable.

Panasonic

Inspirés du rapport Brunet

Les CLSC s'engagent à devenir plus accessibles

Les centres locaux de services communautaires s'engagent à faire

par Damien GAGNON

un effort particulier pour rendre leurs services plus accessibles à

l'ensemble des Québécois et à s'occuper en priorité des personnes et des groupes les plus vulnérables de la société. On pense surtout aux personnes âgées, aux jeunes en difficulté, aux travailleurs, aux personnes handicapées et à celles

vivant des problèmes de santé mentale.

Ces engagements, qui sont largement inspirés du rapport Brunet sur l'avenir des CLSC, ont été pris par près de 1,000 délégués réunis en fin de semaine, à Montréal, dans le

cadre du 13e congrès de la Fédération des CLSC.

Le nouveau président de la Fédération, M. Pierre Ippersiel, soutient qu'à la suite des positions fermes adoptées au cours de la fin de semaine, le ministre de la Santé

et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, ne peut plus mettre, en aucune façon, la crédibilité des CLSC en jeu.

Mme Lavoie-Roux avait, en début de mandat, soulevé des interrogations sur le travail des CLSC. En mai 1986, elle confiait à un comité dirigé par M. Jacques Brunet, directeur général du Centre hospitalier de l'université Laval, le mandat d'analyser les services dispensés par les CLSC.

Le printemps dernier, le comité Brunet remettait son rapport en recommandant une augmentation de l'accessibilité des services offerts en CLSC, un développement significatif des services courants médicaux et sociaux et le développement d'une gamme commune de services.

Oui au rapport Brunet

Prenant en considération le rapport Brunet, les délégués au congrès de la fédération ont réaffirmé la mission des CLSC comme établissements de services de première ligne, orientés vers le développement de l'autonomie des personnes et des communautés, vers le maintien en milieu naturel, caractérisé notamment par l'approche communautaire et la prévention.

Actuellement, à peine 7 pour 100 des consultations médicales se font en CLSC alors que 90 pour 100 de la population souhaiterait y trouver des services médicaux.

Après un long débat sur cette question, les délégués ont reconnu la nécessité pour les CLSC de développer des services de santé y compris des services psycho-sociaux. Ils ont donné à leur fédération le mandat de proposer un cadre de référence pour ces services, conformément à la mission des CLSC. Les CLSC feront aussi un effort particulier pour rendre leurs services accessibles en soirée.

Les personnes pour qui les CLSC ont surtout développé des services sont les personnes âgées, les travailleurs, les familles, les jeunes, les personnes handicapées et les gens qui présentent des troubles mentaux. Toutes ces personnes ont en commun une aggravation de leur situation, constate M. Ippersiel.

Il reconnaît la nécessité pour les CLSC, comme le propose d'ailleurs le rapport Brunet de choisir les problèmes sur lesquels ils doivent agir et déléguer ceux qui semblent moins importants et moins dramatiques. Toutefois, de préciser M. Ippersiel, de nombreux problèmes liés aussi bien au financement qu'à l'encadrement législatif et réglementaire freinent la mise en oeuvre des engagements pris par les CLSC. Les CLSC ont fait leur travail, il appartient maintenant au gouvernement de faire le sien, soutient le président de la fédération.

Il a cité en exemple le développement des soins de santé et la question des heures d'ouverture. «Beaucoup de CLSC ne peuvent tout simplement pas le faire à l'heure actuelle, par manque d'argent.»

CLSC Des Etchemins

Par ailleurs, le CLSC Des Etchemins et le CLSC Métro (Montréal) ont mérité le prix d'excellence André-Tétreault décerné annuellement par la Fédération. Le CLSC Des Etchemins a reçu cet honneur pour son programme socio-économique.

\$253 312 pour « Le Noël du bonheur »

«Le Noël du bonheur» recueillait pour la 24e fois, hier, en présentant son radio-téléDon pendant toute la journée, en direct de Place Fleur de Lys, à Québec. Un montant de \$253 312 avait été amassé à la fin de la soirée. Il doit permettre d'acheter des cadeaux aux bénéficiaires de 46 hôpitaux et institutions de la région de Québec. Michel Louvain, président d'honneur pour la dixième année consécutive, était accompagné de l'animatrice Suzanne Lapointe et de l'équipe d'animateurs de CJRP. Un bon nombre d'artistes ont participé à cette journée, initiée il y a 24 ans par l'abbé Jean-Marie Brochu. Le téléDon était diffusé sur Câble 9 et à CJRP. L'an passé, l'organisation avait recueilli \$250 000.

Congrès du Rassemblement des citoyens de Montréal

Les défis du parti: le chômage, la démographie et les immigrés

MONTRÉAL - L'arrivée au pouvoir il y a un an, à l'hôtel de ville de Montréal de l'équipe Doré-Fainstat a littéralement saigné le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal de son noyau le plus militant et a laissé ce parti devant le double défi de se redonner une vigueur et de situer son action face à l'administration municipale.

par Georges ANGERS

Le premier défi a été relevé avec le retour actif de militants de la première heure (le parti a été fondé en 1974) quelques mois à peine après les élections de l'automne dernier. C'est le cas notamment de la présidente du parti, Mme Marie-Hélène Côté.

Fort de ses quelque 15,000 membres, le RCM donne de ce point de vue tous les signes d'une bonne santé. Un signe particulier de cette bonne santé apparaît dans la présence égalitaire des femmes

dans différentes instances du parti, notamment au cours du congrès de fin de semaine qui réunissait un peu plus de 400 militants.

Le deuxième défi qui se pose au RCM, soit les relations entre les élus et le parti, pose un problème plus difficile encore. Comment, en effet, trancher entre les éléments du parti qui souhaitent soumettre l'administration municipale aux décisions du parti et les autres qui soutenaient que les élus municipaux le sont par l'ensemble des citoyens et non par le parti.

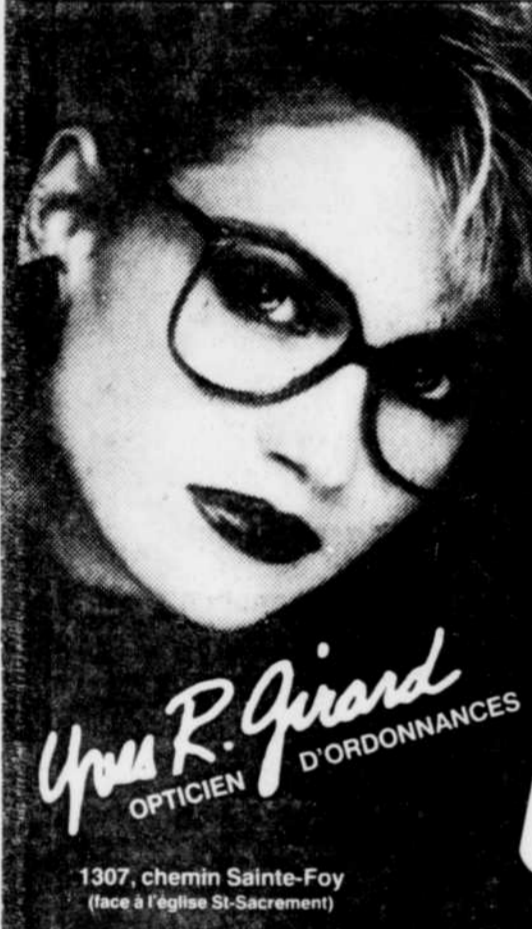
En somme, c'est la question de la pertinence même du parti en dehors des périodes électorales qui s'est posée, comme elle s'est posée au Parti québécois après 1976.

C'est d'ailleurs en s'appuyant, sans le dire ouvertement toutefois, sur les expériences du PQ, où il a d'ailleurs puisé un grand nombre de ses militants, que le RCM a opté, en fin de semaine, pour une formule de

compromis. Les liens entre le parti et les élus en seront d'influence et non de direction. Ainsi, le conseil général du RCM orientera annuellement le travail de l'administration municipale en approuvant en début d'année ses grandes politiques et ses priorités budgétaires. En fin d'année, le même conseil général fera le bilan de l'action des élus.

Toutes ces discussions se sont par ailleurs déroulées dans un climat de sérieux, voire de rigueur, malgré qu'il s'agissait pour le RCM de son premier congrès depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Doré-Fainstat. On ne s'est pas laissé aller au «pettage de bretelles» traditionnel en pareilles circonstances.

Le maire Jean Doré l'a d'ailleurs souligné à sa manière en invitant les militants du RCM à ne pas tomber dans le piège du «nombriisme». Pour lui, le RCM doit rester branché sur la réalité changeante de Montréal, une réalité qui a plusieurs facettes.



Vous pouvez épargner 50% sur toutes nos montures de LUNETTES

Présentement en montre

Vous pouvez économiser 50\$ - 80\$ ou 100\$

Voici quelques exemples

BOHÈME Pastel & Cristal 148"	74\$
PLAYBOY OPTYL 148"	74\$
CLAUDIA Alain Delon 148"	69\$
TECK Métal émaillé 72"	36\$
CARBO Plus de 50 couleurs 120"	59\$

Service d'optométrie sur place
Service rapide de laboratoire
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 - 681-3579 - 681-0982

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes et se termine le 31 décembre 1987.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Léger incendie à Charlesbourg

Les policiers-pompiers de Charlesbourg ont rapidement maîtrisé, hier soir, un incendie qui a pris naissance vers 22h au premier étage d'une résidence située à l'angle du boulevard Du Jardin et de la rue des Martres. Munis de masques et de d'extincteurs, les pompiers ont éteint les flammes qui menaçaient de s'attaquer aux murs. Personne n'a été blessé et les dégâts sont minimes.

Entrepôt endommagé

Un incendie a causé pour \$25 000 de dommages, hier matin, à un entrepôt d'outils et de matériaux situé à Grande-Entrée, aux Iles-de-la-Madeleine. À l'arrivée des pompiers, le feu jaillissait des fenêtres de la bâtisse, propriété de M. Gérald Aubie. La sûreté du Québec a institué une enquête sur cet incendie suspect.

L'isolant de marque

STYROFOAM*SM

La solution énergétique

L'ISOLANT DE MARQUE STYROFOAM*SM peut prévenir jusqu'à 20% des pertes de chaleur dans votre sous-sol par comparaison avec un sous-sol non isolé

STYROFOAM SM		STYROSPAN	
Panneau de 2' x 8'		Panneau de 2' x 8'	
R-5	1"	R-5	1"
R-7.5	1 1/2"		
R-10	2"	R-10	2"
R-12.5	2 1/2"		
	5 ⁴⁹ \$		4 ⁶⁰ \$
	8 ²⁴ \$		9 ²⁵ \$
	10 ⁹⁸ \$		
	13 ⁷⁵ \$		

Payez et emportez En vigueur jusqu'au 12 décembre 1987

MEUBLES CHINOIS

À DES PRIX JAMAIS VUS!

UN CADEAU GOURMAND À CHAQUE ACHAT

50% à 70% moins cher que prix courants

	Prix courant (magasins Montréal)	NOTRE PRIX
CABINET 2 portes Laque peinte Coromandel	750\$	À partir de 195\$
CABINET TÉLÉ OU BAR Laque incrustée de jade ou pierre de savon	2 000\$ à 3 000\$	795\$ à 1 200\$
PARAVENT laqué Coromandel 4 parties, 6 pieds de haut	1 000\$	À partir de 495\$
TABLE À CAFÉ ronde, basse, laque incrustée de nacre et pierre à savon.	1 150\$	560\$
STATUE en bois de rose Hauteur 10"	150\$	80\$

Importation directe de Chine pour vente sans intermédiaire. Quantité limitée.

Vases, tables à café, tables d'appoint, coffres, cabinets, bars, paravents, sculptures, etc. Laque, bois de rose, Camphre, Coromandel, jade, pierre à savon, etc. Chine populaire, Hong-Kong, Thaïlande, Macao.

LIQUIDATION UNIQUE DU 26 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE
OUVERT CHAQUE JOUR, SAUF LE DIMANCHE, AUX HEURES LÉGALES

1175, BOUL. CHAREST OUEST
côté sud du boul. Charest, 1 000 pieds à l'est de Saint-Sacrement

Tél. 688-7735 (durant la vente seulement)
VENEZ TÔT...STOCK LIMITÉ!

MASTERCARD
VISA
CHEQUES ACCEPTÉS

dismat

GARON

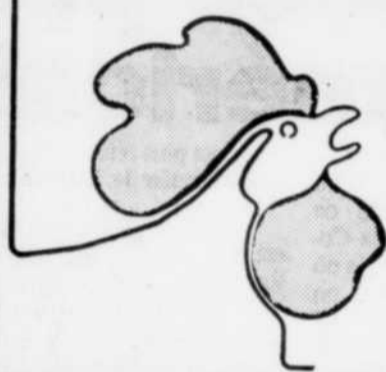
BOIS ET MATÉRIAUX / GROSSISTE, DÉTAILLANT

2901, chemin Ste-Foy, Québec 653-7258

HEURES D'OUVERTURE:
lundi, mardi, mercredi jusqu'à 17h30; jeudi et vendredi jusqu'à 21h00; le samedi jusqu'à 17h00.

Les gens Sympathiques de Place LAURIER

POULET LAURIER



À ceux qui aiment magasiner en début de semaine et à ceux qui travaillent à Place Laurier, nous offrons

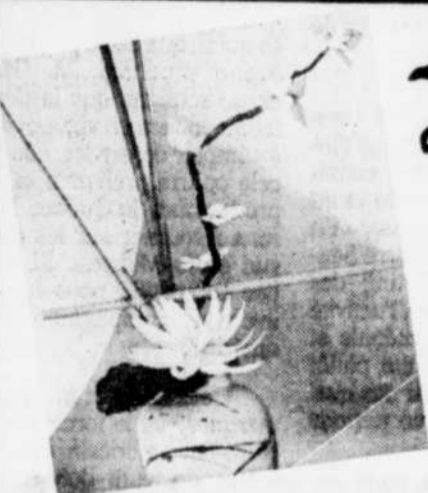
**les lundi, mardi et mercredi le
SPÉCIAL DU MIDI**
à partir de **3.25\$**

À nos deux restaurants des 1er et 2e étages

ATLANTIQUE IMAGE ET SON
651-9820



**LES PRIX
d'après
NOËL
AUJOURD'HUI**



*Le fleuriste
distingué*



- arrangements floraux en soie
- fleurs naturelles très variées
- vases de qualité ■ service de livraison

Élégance Florale

3e étage, tél.: 653-5387

Artsport Costumes Village Normand — 651-3451

- Maillots de bain
- Vêtements de croisière
- Vêtements de ballet

Valide jusqu'au 25 décembre 87

10% de rabais sur
présentation de
cette annonce

Solde
La mode à votre portée

CLÉO

Disponible à Place Laurier seulement.

Belle sélection de
blouses habillées
pour occasions
spéciales.

Prix rég. jusqu'à
62\$ pour
39.99\$

nouveau

CUIR

Voyez notre
nouvelle collection
de superbes cuirs.

abricot

PLACE LAURIER 658-2079



2 pour 1

DEUX PANTALONS DE VELOURS POUR
LE PRIX D'UN OU 24,95\$ CHACUN

California
POUR ELLE ET LUI



**RAVISSANTE...
PLUS QUE
JAMAIS
ACCESSIBLE!**

Facilitez votre
magasinage des Fêtes,
utilisez notre catalogue
disponible dans toutes
nos boutiques.
659-5322

Lilianne

Pour femmes... Pour hommes... Chic et sport

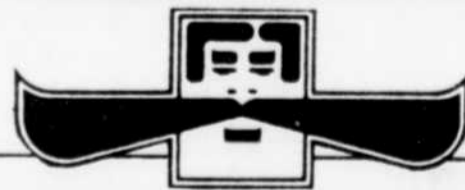


— Pour la plaisance et le plaisir —
— Pour la croisière et le "cruising" —
— Pour le ski et l'après — Pour
vous...

Les vêtements de

Mer *Mode enr.*

Place Laurier, 3e étage



MOUSTACHE

Sélection de
vestons sport
rég. 180\$
Spécial **99\$**

Sélection de
complets
rég. 280\$
Spécial **159.99\$**

au temps des fêtes

L'ÉCONOMIE

Le bénéficiaire d'assurance-vie

Les contribuables ont le privilège de désigner une ou plusieurs personnes à titre de bénéficiaires lorsqu'ils souscrivent une assurance-vie.

Si vous ne nommez aucun bénéficiaire, le montant payé par votre assureur à la suite de votre décès sera tout bonnement remis à vos héritiers légaux ou testamentaires, comme s'il s'agissait du solde d'un compte de banque pour lequel aucune disposition particulière n'existe.

FINANCE

par Marc LESTAGE

Si vous décidez de désigner un bénéficiaire, celui-ci peut être révoqué ou irrévocable. C'est-à-dire que vous pouvez désigner un bénéficiaire de votre police d'assurance de façon temporaire ou permanente.

Le principe est que tout bénéficiaire est révoqué à moins qu'une disposition spéciale n'indique le contraire. Autrement dit, il est généralement possible de faire une demande pour changer le nom de son bénéficiaire en tout temps.

La loi prévoit cependant certains cas où le changement de bénéficiaire n'est pas possible. Il en est ainsi, par exemple, lorsque le bénéficiaire désigné en premier lieu est le conjoint.

En effet, le conjoint est réputé bénéficiaire irrévocable, à moins que le conjoint ne soit expressément précisé.

Il est aussi possible de désigner ses bénéficiaires sur le testament en précisant les détails des polices détenues par l'assuré et en désignant un bénéficiaire. Dans ce cas, il est alors préférable de ne pas désigner de bénéficiaire particulier, sur ces polices.

Petite hésitation sur fond de REEL

De nombreux contribuables qui avaient accumulé des épargnes dans un régime enregistré d'épargne-logement au début des années 1980 et qui n'ont toujours pas encaissé ces sommes, doivent maintenant ajouter les intérêts gagnés dans leur REEL à leurs autres revenus.

Mais peut-être avez-vous oublié ce qu'est un REEL ? Pour mémoire rappelons qu'il s'agit d'un régime permettant de réaliser des économies donnant droit à une déduction du revenu. À condition que les sommes en bout de ligne servent à l'achat d'une propriété ou de meubles.

Le gouvernement de Québec a cessé de donner des déductions pour ce genre d'épargne le premier janvier 1983. Le gouvernement du Canada, lui, a continué d'accorder des déductions en vertu des contributions à un REEL jusqu'en décembre 1985.

Depuis cette date, le gouvernement fédéral permet aux détenteurs d'un régime enregistré d'épargne-logement d'encaisser leurs fonds sans que le montant devienne imposable. Mais le gouvernement du Québec ne le permet pas. Cette situation a convaincu plus d'un détenteur de REEL de conserver leur régime intact plutôt que de devoir ajouter ce montant à leur revenu de l'année.

Pour encaisser le montant sans devoir le traiter comme un revenu imposable au Québec, il faut que le propriétaire enregistré ait fait l'acquisition d'une résidence au cours de l'année ou dans les 60 jours suivant la fin de l'année.

Dans le cas où le régime est intouché, il ne faut cependant pas oublier que les nouveaux revenus qui s'y accumulent sont imposables en vertu des règles du gouvernement fédéral. C'est une contrainte que Revenu Canada a imposée aux détenteurs d'un REEL quand il leur a offert d'encaisser le régime sans pénalité.



Quatre importants producteurs québécois ont confirmé que des rabais du CN rendent presque impossible la vente de leur bois d'oeuvre dans un territoire comprenant, entre autres, les États de la Floride, de la Georgie, de l'Alabama, de la Virginie et de la Caroline du Nord et celle du Sud.

Bois d'oeuvre: le Québec perd le marché du Sud américain

Les producteurs de bois de sciage du Québec se sont littéralement fait sortir des marchés du Sud des États-Unis par les tarifs préférentiels qu'a accordés le Canadien National (CN) aux entreprises de la Colombie-Britannique.

par Michel CORBEIL

Quatre importants producteurs québécois ont confirmé que des rabais du CN rendent presque impossible la vente de leur bois d'oeuvre dans un territoire comprenant, entre autres, les États de la Floride, de la Georgie, de l'Alabama, de la Virginie et de la Caroline du Nord et celle du Sud. Certains, qui y étaient solidement implantés, ont vu leur chiffre d'affaires être réduit à néant en deux ans pour ce qui est de cette région.

Directeur des ventes de bois d'oeuvre à la division Saint-Félicien chez Donohue, M. Gilles Gaudreau constate le « rôle de premier plan du CN dans cette histoire ». Donohue exporte aux États-Unis 65 pour 100 de sa production annuelle de 400 millions de PMP (pié de mesure de planche). Elle a déjà écoulé jusqu'à 40 pour 100 de ses exportations américaines dans le sud. Cette année, à la suite des rabais consentis aux producteurs de l'Ouest à compter de 1985, ce sera... un pour 100. Situation identique chez Dom-

tar, convient son directeur des ventes, M. Jean-Guy Gravel. Cette compagnie expédiait encore récemment dans ce coin des États-Unis environ 30 millions de PMP, soit près de dix pour 100 de sa production totale. Maintenant, c'est « zéro pour 100 ».

Normick Perron ne vend plus dans le sud américain. Son directeur des ventes de bois d'oeuvre, M. Philippe Riopel, ajoute un autre aspect au sujet de la difficile relation entre le chemin de fer et les scieurs québécois. « Il fut un temps où nous avons expédié 60 pour 100 de nos produits par rail. Maintenant, c'est huit pour 100. Tout simplement parce que nous n'avons pas de taux intéressants. » Or, l'expédition par camion restreint le rayon d'action des entreprises de sciage et éloigne d'autant les scieurs québécois du sud américain. En outre, des tarifs encore plus généreux du CN ont été consentis aux industriels de l'Ouest vers les marchés gravitant autour de Chicago.

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ) n'a pas encore entrepris officiellement de démarches au sujet du problème. Son directeur général, M. Richard Lacasse, fait cependant savoir que l'an dernier, l'organisme s'est plaint que « les réductions changent le « pattern » de l'industrie ». Ainsi, par le passé, le

Mississippi constituait la ligne de démarcation aux États-Unis entre les marchés des producteurs de l'Est du Canada et ceux de la Colombie-Britannique. « La journée où on défait cette ligne imaginaire, on se fait envahir » par les scieurs d'une province qui ont forte capacité de production et qui utilisent tout leur bois maintenant, explique M. Lacasse. « Et c'est une société d'État (le CN) qui est en train de déstabiliser le marché. »

Chute amortie

« Pour l'instant, nous ne sommes pas trop affectés parce que l'industrie de la construction a connu une année record en Ontario et au Québec », reprend M. Lacasse. « En effet, dit pour sa part M. Pierre Saucier, directeur du marketing des produits forestiers Saucier, l'activité économique a été phénoménale et le Nord-Est américain a été plutôt actif. On ne sait cependant pas quel impact ces tarifs auront en période récessionnaire ».

Si le ralentissement prévu de l'économie se matérialise, cet impact ne se limitera pas seulement à ceux qui acheminaient des quantités de bois importantes dans le sud. « De toute évidence, poursuit M. Saucier, pour qui le Sud américain a toujours été un débouché relativement marginal, s'il y a plus de monde sur un même marché (celui de l'Est des États-Unis), la concur-

rence est plus féroce, c'est plus difficile d'écouler le matériel. »

Aucun des porte-parole ne s'en est pris au CN pour dénoncer le fondement économique de la décision du CN qui aurait octroyé des tarifs pour réagir à la concurrence féroce qu'a entraînée la déréglementation américaine dans le secteur des transports.

Les avis sont partagés quant à ce qui risque de se produire dans un avenir prochain. M. Gilles Gaudreau souligne que la déréglementation entrera en vigueur au Canada à compter de janvier. « Je pense que cela pourra profiter à certains gros producteurs du Québec. Nous pourrions retourner sur les marchés du sud et du Midwest. Si le CN n'est pas compétitif, nous ferons affaire avec les compagnies ferroviaires américaines. »

Chez Domtar, M. Gravel fait remarquer que la force du secteur du Nord-Est américain déterminera si les producteurs doivent se rendre plus au sud. Il estime que la déréglementation n'ouvre pas toutes les portes. Il rappelle la position particulière de la Colombie-Britannique pour négocier des prix avantageux. « Leurs producteurs sont à 3,000 milles des marchés visés. Les chemins de fer, comme les autres secteurs, cherchent de gros volumes sur des routes principales. »

PORTEFEUILLE RÉA

MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 27 novembre, compilés par la maison Lévesque, Beaulieu Inc.

Compagnie	Déduction en PC	Prix à l'émission	Prix au 25-11-87	Prix au 27-11-87
ABCourt 85	150	\$ 7,00	\$ 1,38	\$ 5,50
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2,00	\$ 1,40	\$ 1,65
Acier Leroux 86	100	\$ 5,00	\$ 3,75	\$ 3,75
ADS Associés 86	100	\$ 5,00	\$ 1,74	\$ 1,67
A.Lambert Inter 86	100	\$ 5,00	\$ 1,50	\$ 1,50
Alliment. Couche Tard 86	100	\$ 2,25	\$ 2,15	\$ 2,10
Alubec (Armasecor) 83	150	\$ 4,50	\$ 3,00	\$ 2,90
Amisco 86	100	\$ 5,25	\$ 3,85	\$ 3,85
Armest 85	150	\$ 2,00	\$ 0,87	\$ 0,74
Artopex 85	150	\$ 5,00	\$ 7,13	\$ 7,38
Astral Bellevue 82	100	\$ 4,50	\$ 5,00	\$ 5,25
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6,50	\$ 2,60	\$ 2,70
Auberge des Gouverneurs 86	100	\$ 2,00	\$ 1,50	\$ 1,40
Autopoint 86	100	\$ 2,00	\$ 1,50	\$ 1,40
Avcorp 86	75	\$ 5,50	\$ 4,50	\$ 4,85
Banque d'Épargne 83	100	\$ 9,25	\$ 11,88	\$ 11,88
Banque Nationale 85	50	\$ 9,25	\$ 10,25	\$ 10,75
Banque Nationale 86	50	\$ 14,12	\$ 10,25	\$ 10,75
Banque Royale 83	50	\$ 20,00	\$ 26,75	\$ 27,63
Banque Royale 86	50	\$ 34,00	\$ 26,75	\$ 27,63
Bastien Inc. 87	100	\$ 4,00	\$ 2,00	\$ 1,75
Bestar 86	100	\$ 5,75	\$ 3,50	\$ 3,50
Biprex Groupe Conseil 87	75	\$ 1,50	\$ 0,55	\$ 0,70
Biotech 84	100	\$ 5,00	\$ 2,20	\$ 2,00
Bois Franc Royal 86	108	\$ 2,00	\$ 1,90	\$ 1,65
Bombardier B. 85	75	\$ 3,25	\$ 7,13	\$ 8,25
Bombardier B. 86	50	\$ 6,87	\$ 7,13	\$ 8,25
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5,75	\$ 5,38	\$ 4,80
Breuvéges Cott 86	100	\$ 7,00	\$ 6,00	\$ 5,75
Bitrite Nightingale 85	100	\$ 8,50	\$ 4,65	\$ 4,60
Cambior 86	75	\$ 10,00	\$ 14,88	\$ 21,25
Canam Manac A 84	100	\$ 3,17	\$ 7,00	\$ 6,75
Canam Manac A 86	50	\$ 15,50	\$ 7,00	\$ 6,75
Canco 84	150	\$ 5,00	\$ 10,50	\$ 10,63
Cascades 82	150	\$ 0,62	\$ 6,38	\$ 6,13
Cascades 84	100	\$ 2,34	\$ 6,38	\$ 6,13
Cascades 85	100	\$ 2,50	\$ 6,38	\$ 6,13
CB Pack 84	75	\$ 12,75	\$ 14,63	\$ 14,25
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5,00	\$ 0,60	\$ 0,60
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	75	\$ 3,00	\$ 10,13	\$ 11,00
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	\$ 5,50	\$ 10,13	\$ 11,00
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 2,25	\$ 2,95	\$ 3,05
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4,50	\$ 1,60	\$ 1,70
CFPC Inc. 85	75	\$ 13,75	\$ 15,00	\$ 15,13
Comterm Inc. 83	150	\$ 8,62	\$ 0,55	\$ 0,51
Cons. Bathurst 85	50	\$ 8,37	\$ 16,00	\$ 16,13
Continental Pharma Cryosan A 85	100	\$ 5,00	\$ 3,00	\$ 3,00
Continental Pharma Cryosan B 85	150	\$ 5,00	\$ 2,85	\$ 3,00
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13,68	\$ 14,13	\$ 14,00
Corp. Metal Deploy 87	75	\$ 4,50	\$ 2,25	\$ 1,75
Corp. Réseau Computerm 86	100	\$ 1,50	\$ 0,40	\$ 0,49
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6,50	\$ 4,50	\$ 4,70
Datagram Inc. 84	150	\$ 3,00	\$ 2,40	\$ 2,35
Datamark 85	150	\$ 2,00	\$ 4,35	\$ 4,35
Deragon Langlois 87	75	\$ 2,25	\$ 0,75	\$ 0,70
Diabrasive Intl 87	75	\$ 3,75	\$ 3,00	\$ 2,75
Dianat 86	75	\$ 2,00	\$ 2,00	\$ 2,00
Domco Ltee 86	50	\$ 13,25	\$ 6,75	\$ 6,75
Domcil Inc. 86	100	\$ 2,50	\$ 5,00	\$ 5,00
Cascades Inc. 85	50	\$ 23,40	\$ 12,63	\$ 12,88
Donohue Inc. 83	100	\$ 10,38	\$ 27,00	\$ 27,50
Donohue Inc. 85	50	\$ 17,38	\$ 27,00	\$ 27,50
Dorel Industries 86	100	\$ 5,00	\$ 2,40	\$ 2,50
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0,60	\$ 0,81	\$ 1,00
Entreprises Harco 84	100	\$ 7,95	\$ 3,35	\$ 3,40
Entreprises Repap 86	50	\$ 12,50	\$ 9,63	\$ 11,38
Equipements Denis 85	150	\$ 2,00	\$ 2,01	\$ 2,30
Equipements Denis 87	75	\$ 4,50	\$ 2,01	\$ 2,30
Espalun Inc. (ord.) 86	100	\$ 3,00	\$ 4,00	\$ 3,95
Espalun Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12,00	\$ 0,96	\$ 16,00
Exploration Pharma 85	100	\$ 1,50	\$ 0,54	\$ 1,20
Exploration Brosnor 85	100	\$ 0,88	\$ 0,25	\$ 0,21
FCA International 84	100	\$ 9,00	\$ 12,25	\$ 12,25
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7,00	\$ 4,55	\$ 4,50
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6,25	\$ 3,95	\$ 4,60

Fiducie Guardian ord. 87	50	\$ 5,63	\$ 3,95	\$ 4,60
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6,00	\$ 6,87	\$ 6,87
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10,00	\$ 8,38	\$ 8,38
Foretek International Inc. 87	100	\$ 2,50	\$ 0,90	\$ 0,90
Foretec 86	100	\$ 2,00	\$ 2,20	\$ 2,01
Fourgons Transit 86	75	\$ 4,00	\$ 3,50	\$ 3,15
Geoffrion Leclerc 86	75	\$ 6,00	\$ 2,75	\$ 2,50
Gold Mines Ltd. 87	100	\$ 7,00	\$ 3,15	\$ 3,50
Goodfellow 86	150	\$ 5,00	\$ 3,40	\$ 3,50
Groupe Algo 86	50	\$ 8,25	\$ 7,25	\$ 7,00
Groupe Bocoer BF 87	100	\$ 4,00	\$ 2,05	\$ 1,85
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5,00	\$ 4,80	\$ 5,00
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4,00	\$ 3,30	\$ 3,40
Groupe CMI 86	75	\$ 6,50	\$ 3,25	\$ 2,60
Groupe Kaufel 85	100	\$ 3,00	\$ 1,25	\$ 1,05
Groupe Algo 86	50	\$ 8,25	\$ 7,25	\$ 7,00
Groupe Guardian Dico 86	75	\$ 6,25	\$ 7,50	\$ 7,00
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 6,00	\$ 4,75	\$ 4,50
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3,00	\$ 1,00	\$ 1,00
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9,00	\$ 7,50	\$ 7,13
Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8,00	\$ 6,75	\$ 6,75
Groupe Vignier 86	150	\$ 2,00	\$ 1,90	\$ 1,49
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6,25	\$ 7,50	\$ 7,00
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3,50	\$ 1,65	\$ 1,50
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10,00	\$ 9,88	\$ 10,00
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14,00	\$ 9,88	\$ 10,00
Groupe Macyro Inc. 87	100	\$ 5,00	\$ 3,00	\$ 2,86
Groupe Parolier Dico 86	75	\$ 4,50	\$ 2,35	\$ 2,40
Groupe Plastique Moderne 86	100	\$ 5,00	\$ 3,40	\$ 3,10
Groupe Sanivan 85	50	\$ 13,00	\$ 7,63	\$ 7,75
Groupe SNC 86	100	\$ 4,00	\$ 3,30	\$ 3,30
Groupe Tolgeco Inc. 87	100	\$ 2,00	\$ 1,60	\$ 1,50
Groupe Totex 85	100	\$ 6,50	\$ 1,60	\$ 1,50
Groupe Totex 86	100	\$ 3,00	\$ 2,36	\$ 1,49
Groupe Transat AT 87	150	\$ 4,37	\$ 6,00	\$ 6,00
Gr Transcontinental GTC 84	75	\$ 12,87	\$ 6,00	\$ 6,00
Gr Transcontinental GTC 86	100	\$ 7,50	\$ 6,25	\$ 6,25
Groupe Val Royal Inc. 86	75	\$ 7,75	\$ 9,50	\$ 9,00
Groupe Vidéotron 85	50	\$ 17,00	\$ 9,50	\$ 9,00
Groupe Vidéotron 86	75	\$ 2,00	\$ 0,65	\$ 0,55
Groupe Visiontronique 86	150	\$ 10,00	\$ 8,00	\$ 7,87
Guardcor Invest. 85	50	\$ 6,00	\$ 5,00	\$ 4,75
Guillevin Intl. 86	100	\$ 5,00	\$ 6,87	\$ 7,38
Heroux 86	100	\$ 3,00	\$ 1,15	\$ 1,00
Honco Inc. 86	100	\$ 8,75	\$ 3,85	\$ 3,90
IAF Biochem Intl. Inc. 86	100	\$ 8,00	\$ 0,65	\$ 0,60
Ideal (Grp. des Compagnies) 87	50	\$ 8,00	\$ 0,65	\$ 0,60
Ideal Metal 85	150	\$ 5,25	\$ 2,65	\$ 2,50
Igloo Viksi Inc. 87	100	\$ 2,00	\$ 1,10	\$ 1,10
Imasco 81	100	\$ 18,07	\$ 25,37	\$ 25,13
Imasco 86	50	\$ 34,50	\$ 25,37	\$ 25,13
Impertex 86	100	\$ 2,00	\$ 0,65	\$ 0,60
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1,63	\$ 3,40	\$ 3,30
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5,00	\$ 3,40	\$ 3,30
Industries Pantorama 86	100	\$ 5,50	\$ 2,00	\$ 2,00
Industrie Shasper Ltee 86	100	\$ 5,50	\$ 2,05	\$ 2,05
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7,75	\$ 1,25	\$ 1,26
Informatica 2000 Inc. 86	100	\$ 4,00	\$ 2,06	\$ 2,05
Innotech Aviation 86	75	\$ 5,00	\$ 2,35	\$ 2,40
IPL 85	150	\$ 5,75	\$ 4,60	\$ 4,80
Invaco 83	50	\$ 22,00	\$ 10,00	\$ 10,00
J.M. Saucier 86	100	\$ 4,50	\$ 1,40	\$ 1,40
Laperrrière et Verreault 86	100	\$ 4,00	\$ 3,00	\$ 3,00
Lassonde Inc. 87	50	\$ 6,75	\$ 3,85	\$ 3,90
Lavalin Tech 85	100	\$ 5,00	\$ 1,55	\$ 1,55
Lavalin Industries 87	50	\$ 10,00	\$ 4,60	\$ 4,10
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5,00	\$ 1,40	\$ 1,25
Lépine Cloutier 86	100	\$ 2,50	\$ 1,20	\$ 1,10
Levesque, Beaubien 86	50	\$ 8,75	\$ 4,50	\$ 4,30
Magasin Château 83	150	\$ 11,25	\$ 5,00	\$ 4,95
Mines D'Or Kiens Ltee 83	100	\$ 25,00	\$ 13,50	\$ 13,50
Lambert Somec 85	150	\$ 3,25	\$ 1,85	\$ 1,70
La Véndrye 83	100	\$ 4,00	\$ 0,75	\$ 1,05
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2,00	\$ 1,35	\$ 1,50
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7,50	\$ 4,80	\$ 5,00
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9,00	\$ 4,80	\$ 5,00
Les Industries Promatex 85	150	\$ 3,25	\$ 2,15	\$ 2,20
Les Ord. Hypocrat Inc. 85	150	\$ 1,10	\$ 1,15	\$ 1,06
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	100	\$ 3,20	\$ 1,15	\$ 1,06
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	100	\$ 2,75	\$ 1,32	\$ 1,40
Lessard Beaucage Lemieux 87	75	\$ 3,75	\$ 1,75	\$ 1,80
LGS Conseil. en Inform. 86	75	\$ 5,00	\$ 4,60	\$ 4

Le Salon est quand même un succès, dit le président Serge Martin Épargne-placements: affluence à la baisse

« Dix mille visiteurs en moins ! Manifestement, le krach boursier aura fait la vie dure à la cinquième présentation du Salon de l'épargne-placements qui s'est terminé, hier soir, au Centre municipal des congrès de Québec.

par Normand PROVENCHER

Malgré cette importante baisse d'affluence, le président du « plus grand salon financier en Amérique », Serge Martin, refuse d'y voir un échec et préfère parler d'exploit dans le contexte actuel d'instabilité du marché boursier.

« Réussir à attirer 25,000 personnes six semaines après le krach, faut l'faire, lance celui qui se définit d'abord et avant tout comme un éducateur. C'est un succès qui nous assure des bases solides lorsqu'on pense que le salon était à contre-courant. »

Même si les gens ont été moins nombreux à venir consulter cette fourmille d'experts financiers réunis sur un même plancher, M. Martin estime, par contre, que la clientèle de cette année était beaucoup plus avisée. « Les gens s'attendaient un peu à vivre certains bouleversements. Ils étaient donc bien préparés et posaient des questions très pertinentes. »

« Le nombre importe peu.



René Crépeault (à droite), de Saint-Tite-des-Caps, qui a assisté aux cinq Salons de l'épargne-placements, reçoit ici les conseils d'un courtier de Geoffrion, Leclerc Inc.

« On a reconnu les vrais investisseurs », confirme également Claude Emond, de Geoffrion Leclerc.

Rencontré, hier, parmi les visi-

teurs du salon, René Crépeault, un éducateur spécialisé de Saint-Tite-des-Caps, avoue avoir perdu de l'argent à la suite du « lundi noir », ce qui ne l'a pas empêché de revenir pour la cinquième fois au Salon de l'épargne-placements.

« Il y avait trop de vendeurs cette année et pas assez de conseillers neutres », laisse-t-il tomber, un peu déçu de sa visite. Et les REA ? « Il n'y a pas d'avenir là-dedans pour l'instant... »

Son affirmation trouve écho chez certains courtiers du salon. « Le marché des REA est mort, répète, convaincu, M. Garneau. Je suis content que les Québécois aient mangé une claque sur la gueule, car on achetait n'importe quoi à n'importe quel prix. C'était un marché Mickey Mouse. Maintenant, la situation un peu plus normale. »

Pour que le bull market (marché à la hausse) reprenne le dessus sur le bear market (marché à la baisse), estime ce dernier, les investisseurs vont devoir cesser de se regarder comme des chiens de faïence et se décider à acheter. « Ça

créerait un effet d'entraînement, comme des moutons... »

Récession à l'horizon ?

Pour le moment, le marché des REA profite principalement aux gros investisseurs qui sentent des affaires d'or. « Il y a des bargains à faire comme au début », croit M. Emond.

La forte remontée du prix de l'or au cours des dernières semaines laisse cependant entrevoir une récession prochaine, suppose-t-on chez McLeod Young Weir. « Quand le marché va mal, le prix de l'or monte : presque \$500 l'once actuellement », affirme M. Garneau.

Récession ou pas, le Salon de l'épargne-placements sera de retour l'an prochain, foi de Serge Martin. « Je ne viserais pas de retrouver 35,000 visiteurs mais plutôt de satisfaire ma clientèle régulière, en ajoutant des nouveautés, tels des conférenciers vedettes, des cliniques sur la fiscalité, l'impôt. More and deep... »



Avis de dividendes

Le 25 novembre 1987 le conseil d'administration d'Entreprises Bell Canada Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants:

• payable le 15 janvier 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1987:

- dividende N° 19 de soixante et un cents (61c) par action ordinaire.

• payable le 1^{er} février 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 29 décembre 1987:

- dividende N° 19 de quarante-neuf cents (49c) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,965, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G.

• payable le 18 janvier 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 18 décembre 1987:

- dividende N° 19 de cinquante et un cents (51c) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 2,055, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la société

Entreprises Bell Canada Inc.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Nomination



John E. Cleghorn

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de Monsieur John E. Cleghorn à son conseil d'administration. M. Cleghorn est président de la Banque, en poste à Montréal. (ANN.)

Fédération de l'Informatique du Québec Inc. (Section de Québec)

PETIT DÉJEUNER-CAUSERIE
Titre: "La gestion de la charge dans un grand environnement"



Monsieur Denis Fémillard
Responsable de la section:
Logiciels d'exploitation
Régie de l'assurance automobile
du Québec
DATE: le jeudi 3 décembre 1987
HEURE: 7h15
LIEU: Auberge des Gouverneurs,
centre-ville, Salon Lauzon
CÔÛT: 10\$ membres
18\$ non-membres
Pour réservations:
Monsieur Jean St-Pierre
(418) 692-0248

Panasonic®
présente le...
CERCLE DU MILLION
L'accessoire micro-ondes le plus utile qu'il vous sera jamais donné de posséder.



CÉLÉBRER AVEC NOUS NOS QUINZE ANS AU CANADA!

Panasonic équipe les cuisines canadiennes de fours micro-ondes les plus avancés qui soient, et ce, depuis plus d'une quinzaine d'années. Cette année, nous célébrons une réussite très spéciale. En effet, nous avons atteint le chiffre magique du million de fours micro-ondes vendus au Canada. Et, afin de vous remercier de ce succès, nous vous présentons le Cercle du Million. Panasonic, confiante en la qualité de ses produits et afin de vous permettre de tirer le maximum de votre argent, a mis sur pied le Cercle du Million, programme après-vente le meilleur qui soit.

DÉCOUVREZ LE MONDE DE LA CUISINE MICRO-ONDES.

Dès votre adhésion au Cercle du Million vous serez surpris de voir tout ce que vous pouvez faire avec un four micro-ondes. En tant que membre, vous recevrez des recettes exclusives de Madame Benoit, grand chef de la cuisine micro-ondes. Vous entrez aussi dans l'univers fabuleux de la cuisine micro-ondes, grâce à nos cours de cuisine à participation libre. Votre adhésion vous donnera également droit à un portefeuille contenant une carte de membre et des coupons rabais intéressants.

DEVENIR MEMBRE C'EST SIMPLE.

Tout le monde peut adhérer au Cercle du Million. Il suffit tout simplement d'aller voir un détaillant participant Panasonic et de lui demander quelle est la procédure à suivre quant à l'inscription.

OFFRE SPÉCIALE.

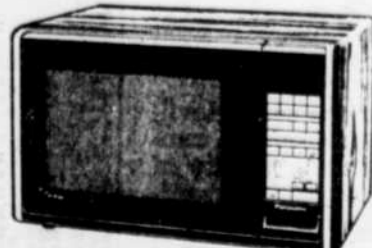
C'est le meilleur moment de s'inscrire! En effet, nous célébrons le lancement du Cercle du Million avec une offre spéciale. Il s'agit d'une adhésion gratuite de 3 ou 6 mois** à l'achat d'un four micro-ondes Panasonic avant le 31 décembre 1987.

**L'adhésion de 6 mois s'applique seulement aux fours Genius, Dimension 4 ou Madame Grille.

EN PRIME!

VOUS RECEVREZ:

- Des recettes exclusives de Madame Benoit
- Des coupons pour des cours de cuisine micro-ondes à participation libre
- Le portefeuille et la carte de membre du Cercle
- De plus, vous serez inscrit à la Loterie du Cercle du Million, ce qui vous donne la chance de gagner notre Grand Prix consistant en un voyage pour deux à Hawaï.



*Total des ventes cumulées des marques de Matsushita Electric.

CONSULTEZ VOTRE DÉTAILLANT PARTICIPANT POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS.

Panasonic®
à l'avant-garde du temps.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Prenez avis que la Commission de l'aménagement et de l'environnement siègera le 1er décembre 1987 à 19 h 30 au siège social de la CUQ, 399, rue St-Joseph est, Québec afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Adoption du compte rendu des réunions tenues les 15 et 16 septembre 1987
3. Présentation par le comité pour la protection de l'orme dans la région de Québec d'un bilan sur la situation de la maladie hollandaise de l'orme
4. Période de questions du public
5. Période de questions des membres de la Commission
6. Fixation de la prochaine réunion
7. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours de la période de questions mentionnée à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information supplémentaire, communiquez avec monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771
Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Le 30 novembre 1987

Tous les titres ayant été vendus, cette annonce est publiée à titre d'information seulement.

Nouvelle émission

100 000 000 \$

provigo
Inc.

Débitures à 11.00% Série 1987-B
(non garanties et non rachetables par la Compagnie)

En date du 30 novembre 1987

Date d'échéance: le 30 novembre 1992

Prix: 100% plus l'intérêt couru, s'il y a lieu

McLeod Young Weir Limitée

Merrill Lynch Canada Inc. Nesbitt Thomson Deacon Ltée

Geoffrion, Leclerc Inc.

Novembre 1987

LE MONDE

La France relâche l'Iranien Wahid Gordji



Wahid GORDJI

♦ PARIS (AP, AFP) - Quarante-huit heures après la libération de deux otages français du Liban, Wahid Gordji, le numéro deux officieux de l'ambassade d'Iran soupçonné d'être impliqué dans les attentats terroristes de l'automne 1986 à Paris, a quitté la France hier soir, libre.

Aucune charge n'a été retenue contre Gordji, qui s'est envolé vers l'Iran, tandis que parallèlement le consul de France à Téhéran, Paul Torri, bloqué dans l'ambassade de France depuis juillet dernier, quittait la capitale iranienne hier soir pour Paris.

« Le retour à des relations normales (entre la France et l'Iran) peut dorénavant être envisagé, dans le respect des engagements et des intérêts respectifs des deux pays », a

déclaré Matignon dans un communiqué après ce rebondissement.

Dans ce contexte de « détente » entre Paris et Téhéran, la « solution des autres problèmes pendants (...) doit pouvoir progresser rapidement ». Il s'agit principalement de la libération des trois derniers otages français, et du retour à la normale entre les ambassades de France à Téhéran et d'Iran à Paris.

Cinq mois
Les tribulations de Gordji avec la justice française avaient été marquées notamment par la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran le 17 juillet.

Le 30 juin, Gordji s'était retranché dans l'ambassade d'Iran pour échapper à l'interrogatoire du juge Gilles Boulouque qui souhaitait l'entendre comme « témoin » dans

l'affaire des attentats de septembre 1986 à Paris.

Officiellement, il est interprète de l'ambassade d'Iran mais, selon la police française, il aurait une importance bien plus grande: il aurait par exemple négocié des contrats d'armes pour l'Iran. Gordji ne disposait cependant que d'un passeport de service et non d'un passeport diplomatique.

Le départ de Wahid Gordji pour son pays pourrait faire partie de la monnaie d'échange donnée par la France pour la libération des deux otages. Jusqu'à présent, le premier ministre, M. Jacques Chirac a lui-même démenti avec énergie les informations selon lesquelles la France avait versé une rançon aux ravisseurs. Mais, ce démenti laissait

entière la réponse à la question: quelle a été la contre-partie demandée pour Jean-Louis Normandin et Roger Auque?

Terry Waite

Par ailleurs, M. Auque a affirmé que Terry Waite, l'envoyé de l'archevêque de Canterbury enlevé à Beyrouth il y a plus de dix mois, « était détenu par les mêmes ravisseurs » que lui.

Roger Auque, 31 ans, affirme « avoir eu des informations à ce sujet ». Au moment de sa libération, a-t-il dit hier, ses gardiens lui ont dit: « C'est nous qui avons enlevé l'Américain Charles Glass mais on l'a libéré, Terry Waite, c'est nous aussi, mais on ne l'a pas libéré ».

D'autre part, Roger Auque « pense que Terry Waite était déte-

nu dans la chambre voisine de l'appartement où (il) était prisonnier », parce qu'il entendait un homme parler « anglais avec l'accent britannique ». « En mai les gardiens ont installé des ventilateurs dans les pièces, et la porte de la chambre voisine de la mienne est restée ouverte quelques minutes et j'ai vu un homme avec une grande barbe grise, âgé d'un cinquantaine d'années, très maigre ».

M. Auque croit que d'autres libérations surviendront bientôt, du fait que les autorités françaises semblent avoir trouvé la « clé » des libérations.

Au moins 20 étrangers, dont trois Français et huit Américains, sont toujours portés disparus après avoir été enlevés au Liban. ●

Un avion avec 115 personnes à bord disparaît en Birmanie

♦ (AFP, AP) - L'aviation civile mondiale a connu un week-end tragique, marqué par l'accident d'un Boeing-747 sud-africain qui s'est abîmé en mer au large de l'île

Maurice dans la nuit de vendredi à samedi avec 159 personnes à bord et la disparition, hier au-dessus de la Birmanie, d'un Boeing-707 sud-coréen qui transportait 115

personnes.

À Johannesburg, tout espoir de retrouver des survivants parmi les passagers et membres d'équipage du Boeing-747 avait quasiment disparu hier, alors que les autorités n'avaient toujours pas fourni le moindre détail sur les causes de cette catastrophe.

Cinq cadavres ont été repêchés hier. Il s'agit de deux hommes et de deux femmes. Le sexe de la cinquième victime, trop mutilée, n'a pas pu être établi, selon l'agence de presse sud-africaine SAPA.

Les recherches, qui avaient été interrompues samedi à la tombée de la nuit, ont repris dès l'aube dans la zone où des débris de l'épave avaient été localisés, quelque 240 km au nord-est de l'île Maurice, dans l'océan Indien.

La Radio d'État sud-africaine (SABC) a indiqué hier qu'un signal radio, provenant apparemment d'un des canots pneumatiques de sauvetage qui étaient à bord du Boeing, avait été capté. Mais ces signaux étant actifs automatiquement, il était impossible d'en tirer la moindre conclusion.

Hier, seule l'éventuelle découverte de la boîte noire de l'appareil semblait de nature à élucider le mystère qui entoure cette catastrophe.

Par ailleurs, *Rapport*, journal du dimanche en langue afrikaans, affirme, en citant un officiel de l'Aviation civile sud-africaine, que l'appareil avait connu de nombreux problèmes techniques depuis son entrée en service, en 1980. L'un de ses réacteurs aurait notamment explosé en vol peu après sa mise en exploitation.

Il s'agit de la plus grave tragédie



Cette Sud-Coréenne avait un proche parent à bord du Boeing disparu hier au-dessus de la Birmanie.

aérienne cette année et la pire de l'histoire de l'aviation sud-africaine.

Avion sud-coréen

À Séoul d'autre part, on était toujours sans nouvelles, hier soir, d'un Boeing-707 des Korean Airlines (KAL) avec 95 passagers et 20 membres d'équipage à son bord qui a disparu alors qu'il survolait la Birmanie. Les responsables de l'aéroport de Séoul estiment qu'il y a une « forte possibilité » que l'appareil se soit écrasé.

Le Boeing-707 a envoyé son dernier message de routine vers 02h00 heure de Séoul. Il se trouvait alors au-dessus du golfe de Bengale avant de faire escale à Bangkok. L'appareil venait de Bagdad et devait se

rendre à Séoul. Il devait rappeler l'aéroport 21 minutes plus tard. Il ne l'a jamais fait. Le dernier message ne faisait état d'aucun problème particulier. Selon les autorités de l'aéroport, il y a pu avoir explosion d'une bombe dans l'avion.

Les autorités birmanes ont entamé une opération de recherche, à indiqué un responsable de la KAL au cours d'une conférence de presse à Séoul.

Selon une liste publiée par la KAL, 93 des 95 passagers sont de nationalité sud-coréenne. Parmi eux se trouve M. Kang Suk-jai, consul général du Corée du Sud à Bagdad. ●

Les prisonniers d'Oakdale libèrent tous leurs otages

♦ OAKDALE (AFP, AP) - Tous les 26 otages retenus depuis près de 8 jours par les mutins cubains au centre de détention d'Oakdale (Louisiane) ont été libérés hier après-midi, alors qu'un mouvement de rébellion s'amorçait.

Les otages ont été accueillis à la sortie du centre de détention par des applaudissements et cris de joie des membres des forces de l'ordre et de leurs proches.

Cette libération des otages a suivi un appel de l'évêque auxiliaire de Miami, Mgr Agustin Roman, diffusé aux révoltés cubains par système vidéo.

Selon une transcription de cet appel, Mgr Roman affirmait notamment qu'il avait rencontré l'Attorney General (ministre de la Justice) Edwin Meese et qu'il leur demandait

donc de relâcher tous leurs otages et de signer un accord avec les autorités, dans lequel, selon lui, « rien ne manque ».

Les otages libérés ont quitté la prison vers 14h25 et ont été conduits à l'hôpital Humana d'Oakdale pour y subir des examens. Selon un porte-parole de l'établissement, ils paraissent tous en bonne santé.

Peu après avoir relâché les otages, les détenus ont déposé leurs armes (surtout des couteaux, des bâtons, des marteaux et des planches hérissées de clous) dans la cour du centre de détention.

L'accord prévoit notamment la libération et l'attribution d'une carte de séjour pour les Cubains ayant déjà purgé leur peine et possédant de la famille ou des garants aux

Etats-Unis, alors que le cas des autres sera examiné « de façon complète et juste » et que les malades mentaux seront soignés. Aucune poursuite ne sera engagée pour la rébellion.

Les 950 mutins avaient commencé leur mouvement le samedi 21 novembre en incendiant les bâtiments du centre de détention et en prenant des otages, à la suite de l'annonce d'un accord américano-cubain, prévoyant le rapatriement à Cuba de 2,500 réfugiés.

Le lundi matin suivant, 1,100 détenus, essentiellement cubains, avaient lancé un mouvement similaire au pénitencier d'Atlanta (Géorgie), dont ils ont aussi incendié les bâtiments. Ils détenaient encore 90 otages hier après-midi. ●

Ozal l'emporte en Turquie

Le parti du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, (Parti de la mère patrie, droite) a remporté les élections générales, hier en Turquie, a annoncé l'agence semi-officielle Anatolie après le dépouillement de 30 pour 100 des suffrages. Selon la projection au niveau national de l'agence de presse, le parti de M. Ozal obtiendra au moins 269 sièges au Parlement, qui en compte 450. Le Parti populiste social-démocrate (PPSD, gauche) de M. Erdal Inonu arrive à la deuxième place, selon ces résultats partiels, avec 23,54 pour 100 des voix, tandis que le Parti de la juste voie (PJV, droite traditionnelle) de l'ancien premier ministre Suleyman Demirel occupe la troisième place avec 21,42 pour 100. Le Parti de la gauche démocratique (PGD, social-démocrate) de l'ancien premier ministre Bulent Ecevit, ainsi que les trois autres partis en lice, n'ont pas réussi à passer la barre des 10 pour 100 à l'échelon national, condition obligatoire pour être représenté au Parlement.

Une attaque meurtrière - Au moins 44 personnes ont été tuées samedi au cours d'une attaque de la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) contre un convoi de véhicules civils à Maluane, à 50 km au nord de Maputo, a-t-on appris hier de source militaire. On a précisé que 78 survivants blessés ont été hospitalisés à Maputo. La RENAMO (soutenue par l'Afrique du Sud) attaque régulièrement la route au nord de Maputo dans le but, selon les autorités gouvernementales, de couper la voie principale d'approvisionnement en denrées alimentaires de la capitale mozambicaine. En octobre, deux attaques de la guérilla s'étaient soldées par la mort de plus de 300 civils. La RENAMO a toujours nié être l'auteur de ces massacres.

De nouveaux affrontements - Neuf personnes ont été tuées au cours du week-end dans des affrontements entre groupes politiques noirs rivaux près de Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, a annoncé hier la police. Ces morts portent à au moins 100 depuis deux mois, et près de 200 pour l'année, le nombre des victimes de la guerre continue que se livrent le Front démocratique uni (UDF) et le mouvement zoulou Inkhata. Des représentants de l'UDF et de l'Inkhata s'étaient récemment rencontrés sans parvenir à s'entendre pour mettre un terme aux affrontements entre leurs groupes.

Appel à la grève suivi - L'appel à la grève générale, lancé au Bangladesh par les partis d'opposition, semble avoir été bien suivi en province hier, alors que le couvre-feu, qui avait été levé à 08h00 locales devait être reconduit à partir de 16h00 locales dans tout le pays, a-t-on appris à Dhaka. Une bombe a explosé hier dans le quartier de Gulshan, à proximité de la gare routière, faisant trois blessés. Des tentatives de manifestations ont été bloquées par les forces de l'ordre. Toutefois, la capitale a connu une activité quasi normale: la plupart des transports fonctionnaient, les boutiques étaient ouvertes et les fonctionnaires semblaient avoir répondu aux ordres de réquisition les obligeant à travailler. Samedi, 1,200 opposants ont été arrêtés, selon des sources officielles, dans la capitale.

Des noces tragiques - Un couple de jeunes mariés et une dizaine de leurs invités réunis pour la noce dans un hôtel de luxe de l'île vénézuélienne de Margarita, à 350 kilomètres de Caracas, ont péri asphyxiés lorsqu'un incendie s'est déclaré dans la salle de réception hier. L'incendie s'est déclaré à 04h00 locales et les victimes n'ont pas pu emprunter les escaliers de secours, a précisé la télévision, indiquant que l'incendie avait été maîtrisé deux heures plus tard. Les jeunes mariés ainsi que les parents de la mariée sont au nombre des victimes, a encore indiqué la télévision.

Glissement de terrain - Vingt-cinq personnes ont été portées disparues à la suite d'un important glissement de terrain hier dans la cordillère des Andes, non loin de Santiago, a indiqué la police. Un campement de travailleurs occupés à construire une centrale hydroélectrique sur les fleuves Colorado et Maipo, à 1,500 m d'altitude, a été emporté par un torrent de boues et de neige. Les autorités ont dépêché sur place des équipes de secours, des hélicoptères et des ambulances. Par ailleurs, les accès au lieu de l'accident ont été interdits à la circulation car les autorités craignent un second glissement de terrain.

Front latino-américain sur la dette

♦ ACAPULCO (AFP, NYTNS) - Le sommet de huit pays latino-américains s'est achevé hier matin à Acapulco, sur la côte mexicaine du Pacifique, avec la signature d'une déclaration commune portant essentiellement sur la dette extérieure et la situation en Amérique centrale.

Le document d'une trentaine de pages, signé par les huit chefs d'État (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela) estime que « le poids de la dette extérieure s'est accru » et demande une réduction des taux d'intérêts pour son remboursement.

Les huit pays réclament des crédits suffisants aux banques commerciales afin de permettre la poursuite des programmes de développement.

Au cas où un de ces pays serait obligé de prendre, « dans l'exercice de sa souveraineté », des mesures unilatérales pour adapter le remboursement de sa dette à ses capacités de paiement, les autres pays membres du Groupe des huit lui exprimeront sa solidarité, poursuit le document.

Les chefs d'État énumèrent aussi une série de mesures spécifiques destinées à alléger le poids de leur dette extérieure, estimée à 380 milliards de dollars US pour la région.

Au cours d'une conférence de presse, le président mexicain Miguel de la Madrid a par ailleurs indiqué que les huit allaient proposer « une profonde réorganisation de l'OEAs » (l'Organisation des États américains, dont les États-Unis sont aussi membres et qui a son siège à Washington). Il a précisé que tous

les présidents avaient reconnu que l'OEAs « avait cessé depuis longtemps de fonctionner avec efficacité ».

Le président mexicain a enfin souligné que la question de la réadmission de Cuba (exclu il y a plus de 25 ans) au sein de l'organisation inter-américaine va faire l'objet de consultations et sera sans doute abordée lors des cérémonies devant marquer le 40e anniversaire de l'OEAs l'an prochain.

Accord de paix

À propos de la situation en Amérique centrale, les huit chefs d'État estiment nécessaire la mise en oeuvre d'un « programme international de secours » pour soutenir économiquement l'accord de paix signé l'été dernier au Guatemala.

« Le processus de négociation en cours doit être accompagné par une

amélioration de la situation économique et sociale des pays de la région », indique le document.

Parmi les mesures envisagées figurent le développement du commerce inter-régional et la mise en place de projets concrets d'assistance alimentaire et agricole.

Les huit chefs d'État reconnaissent « les énormes difficultés » qu'il reste à surmonter pour l'application du plan de paix en Amérique centrale. Ils lancent néanmoins « un fervent appel » pour que les parties concernées « assument leurs engagements ».

Le document précise enfin que les huit présidents latino-américains se réuniront à nouveau en Uruguay dans le courant du second semestre 1988. ●

INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA (REGION DE QUEBEC)
Musée de la civilisation
Le jeudi 3 décembre 1987
à 11:00 heures (visite du Musée)
à 12:15 heures (dîner-conférence)



M. Roland Arpin
Monsieur Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation, dirigera une visite du Musée et sera la conférencier invité de l'Institut d'administration publique du Canada - Région de Québec. Le titre de la conférence sera: « Le défi des gestionnaires: gérer les valeurs et les faits de civilisation ».

Pour information et réservation:
M. Laurent Lamoureux
Téléphone: 647-6661

L'Excellence en Lunetterie

Jean Trépanier
opticien d'ordonnance

RUNETTES
VERRES DE CONTACT

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
SAINT-FOY
659-5075